

# MARTRES

**infos**

Bulletin municipal  
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 98 - MARS/AVRIL 2014

**DOSSIER** page 18

## Budget prévisionnel 2014



[www.mairie-lesmartresdeveyre.fr](http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr)



**ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
Présentation du nouveau  
Conseil municipal  
page 4



**TRAVAUX**  
La Zone de l'Espinasse  
prend forme  
page 10



**ÉLECTIONS EUROPÉENNES**  
En mai, votez pour vos  
députés européens  
page 27



Les Martres-de-Veyre  
naturellement vôtre

# le mot du maire

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 ET NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

**C**hères concitoyennes, chers concitoyens,

Après un premier mandat de maire, j'ai souhaité me représenter à vos suffrages, à la tête d'une liste que l'on peut qualifier de nouvelle puisqu'elle a été renouvelée à quasiment 50 %. Qu'il me soit d'ailleurs donné, ici, l'occasion de remercier ceux qui ont pris leur retraite municipale pour leur implication et leur engagement au service de la collectivité et du bien public. Ils ont pris une part prépondérante dans la construction de notre belle commune, que ce soit dans son embellissement ou dans son attractivité. Donc un grand merci à eux.

Cette nouvelle équipe, fière du bilan de la précédente et ambitieuse dans son projet, a choisi de centrer ce dernier sur la qualité de vie, condition essentielle au maintien du dynamisme de notre cité. Le nouveau conseil, tel que sorti des urnes le dimanche 23 mars et installé le 28 du même mois, devra planifier la mise en œuvre de son programme pour que les engagements pris puissent être tenus sur la durée du mandat. Pour ce faire, après avoir été élues, les différentes commissions se sont rapidement mises au travail. Ce bulletin municipal vous présente l'intégralité des nouveaux élus, ainsi que leurs fonctions et attributions. Pour vous aider à mettre un visage sur un nom, vous trouverez cette présentation sous la forme d'un trombinoscope (cf pages 4 et 5).

Ce bulletin vous présente aussi, sous forme d'un dossier spécial, le budget primitif 2014 de la commune, tel qu'il a été voté lors de la dernière séance du précédent conseil. Comme vous pourrez le constater, il reste ambitieux, malgré une conjoncture économique difficile pour les collectivités locales. En effet, elles doivent concilier deux impératifs antinomiques : la baisse programmée de leurs recettes (avec notamment celle des dotations d'État) et l'avènement de nouvelles charges, telles la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, réforme qui engendrera une très forte augmentation de nos dépenses de fonctionnement. À ce sujet, le prochain bulletin municipal reviendra dans le détail sur cette mise en place dans

### Sommaire

Le mot du maire	2
Vie municipale	4
Vie associative	11
<b>DOSSIER - BUDGET</b>	
<b>PRÉVISIONNEL 2014</b>	<b>18</b>
Le coin du jardinier	24
Scolarité / Jeunesse	25
Bon à savoir	27
Gergovie Val d'Allier	29
Culture	32
Bloc-notes	34
Associations	35

Direction de la publication :  
**Pascal PIGOT**  
Chargée de communication :  
**Marine POUVREAU**  
Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**  
Création maquette 0 :  
**Caroline FRASSON-COCHET**  
Impression : **PORÇU**  
Dépôt légal : avril 2014  
Édité à 2.050 exemplaires - gratuit



*Le nouveau conseil municipal s'est réuni pour la première fois vendredi 28 mars 2014 et a voté la nomination de Pascal Pigot en tant que maire des Martres-de-Veyre (2<sup>e</sup> mandat consécutif).*

*Pour revenir aux élections, ces dernières ont malheureusement vu un taux d'abstention important, constat quelque peu injuste pour le travail au quotidien des élus de proximité, que sont les conseillers municipaux, aux antipodes des palais nationaux et de leurs intrigues ou autres malversations. Ce discrédit pour la chose publique a aussi pour conséquence la montée des extrémistes de tout poil, qui ont su policer leur discours. En effet, derrière de belles promesses, agréables à entendre pour certains, mais complètement démagogiques, eu égard à la conjoncture du moment, ces derniers gardent le même fonds, la même pensée ou la faute vient souvent de l'autre, surtout s'il est différent. Attention donc à ne pas se jeter, en ces temps de crise, sur le premier gourou qui passe en promettant de « raser gratis ». L'histoire, et même l'histoire récente, regorge d'exemples qui bien souvent ont fini dans le sang, l'horreur et la désolation. Peut-être la force de notre démocratie réside-t-elle dans sa capacité à résister et à repartir sur de nouvelles bases malgré les difficultés que beaucoup d'entre nous rencontrent. Je vous encourage donc à faire un peu plus confiance à notre beau pays et à chasser ce pessimisme ambiant, qui fait bien souvent le lit des extrêmes.*

*Je vous remercie une fois encore pour la confiance que vous avez bien voulu témoigner envers la nouvelle équipe municipale.*

**Pascal PIGOT,  
maire des Martres-de-Veyre**

## Élections municipales 2014

### Présentation du nouveau Conseil municipal

*C'est la liste, seule candidate, « Continuons ensemble pour l'avenir des Martres » qui constitue le nouveau Conseil municipal de la commune. Menée par Pascal Pigot, maire sortant, et composée en partie d'élus sortants, elle accueille également de « nouvelles têtes » prêtes à s'investir tout autant que leurs prédécesseurs pour entretenir la qualité de vie des Martres.*



**Pascal PIGOT**

Maire (Maire sortant)



**Martine BOUCHUT**

1<sup>ère</sup> adjointe  
en charge des finances,  
du commerce et de  
l'informatique  
(adjointe sortante)



**Régis BERNARD**

2<sup>e</sup> adjoint en  
charge de la  
scolarité/jeunesse  
(conseiller sortant)



**Catherine EXBRAYAT**

3<sup>e</sup> adjointe  
en charge des  
affaires sociales  
(conseillère sortante)



**Gilles DURIF**

4<sup>e</sup> adjoint en  
charge des  
sports et  
bâtiments sportifs  
(conseiller sortant)



**Anne-Marie  
GUILLAUMIN**

5<sup>e</sup> adjointe  
en charge de la  
culture, des fêtes et  
cérémonies et  
de la vie associative  
(conseillère sortante)



**Claude LAURENÇON**

6<sup>e</sup> adjoint en charge  
des travaux, de  
l'urbanisme et de  
la quotidienneté



**Claude AUBIER**

7<sup>e</sup> adjointe  
en charge de  
l'environnement et  
du développement  
durable



**Didier CRESPIY**

Conseiller délégué  
à l'urbanisme  
(conseiller délégué  
sortant)



**Catherine PHAM**

Conseillère déléguée  
à la Communauté de  
communes Gergovie  
Val d'Allier  
(conseillère sortante)



**Gloria DIALLO**

Conseillère déléguée  
à la culture et au  
patrimoine  
(conseillère sortante)



**Louis MOURET**

Conseiller  
municipal  
(conseiller sortant)



**Sylvie CAMUS**  
Conseillère  
municipale  
*(conseillère sortante)*



**Isabelle CARVALHO**  
Conseillère  
municipale  
*(conseillère sortante)*



**David PEREIRA**  
Conseiller  
municipal  
*(conseiller sortant)*



**Maxime GALOT**  
Conseiller  
municipal  
*(conseiller sortant)*



**Patrick DEGEORGES**  
Conseiller  
municipal



**Annick BARDEY**  
Conseillère  
municipale



**Mary DRUITT**  
Conseillère  
municipale



**Christophe CHAPUT**  
Conseiller  
municipal



**Joëlle BARRIER**  
Conseillère  
municipale



**Stéphanie DUBIEN**  
Conseillère  
municipale



**Sébastien BERNARD**  
Conseiller  
municipal



**Antoine GIGON-DEPEIGES**  
Conseiller  
municipal



**Grégory HUBERT**  
Conseiller  
municipal



**Laurie GOURC**  
Conseillère  
municipale



**Mickaël SANTOS**  
Conseiller  
municipal

## État Civil

# Naissances, mariages et décès entre le 1er janvier et le 31 mars 2014

### ILS SONT ARRIVÉS :

#### Janvier :

- Ninon ENAULT
- Mylann LEBLANC
- Lily RANC
- Anatole FLEURY MAURICE
- Zoé VANTALON
- Tom TEGERO-LATOURE

#### Février :

- Adrien JEANNE
- Preston BORY
- Léna BEAUPÈRE
- Louise DUHOUX
- Chloé DUARTE
- Elia COSTA

- Romann BOILON

#### Mars :

- Jaden SABATIER

### ILS SE SONT UNIS :

#### Février :

- Pierre-Olivier RIX et July HUNAUT
- Laurent BORY et Jocelyne GAZEL

### ILS NOUS ONT QUITTÉS :

#### Janvier :

- Elena SANCHEZ SANCHEZ épouse VALLES RAFET
- Georges MONTEL
- Armande LIABEUF veuve VAZEILLES
- Corina DE JESUS TOME veuve LOPES

- Simonne VERDIER veuve MARTIN
- Roger LAGARDE

#### Février :

- Henri DAL MAS
- Paul AUGERE
- Jeanne BRUN veuve VIALLESSÈCHE
- Daniel ALBOT
- Simonne LESUR veuve OBERT

#### Mars :

- Madeleine PRADIER veuve RIVE
- Louise LAVALLEE veuve FELIX
- Marcelle CHANEMBAUD veuve PAGNAT
- Robert TERROLLE
- Murielle FAURE
- Germaine QUINSAT veuve GRAVY ■

### Info Plus

Lors des élections municipales du dimanche 23 mars :

- vous avez été **1 507** votants marchois à vous rendre dans l'un des trois bureaux de vote mis à votre disposition (sur les 3 112 électeurs inscrits),
- **330** votes nuls ont été enregistrés,
- **1 177** suffrages ont été exprimés.

Ce mandat durera 6 ans jusqu'aux prochaines élections municipales qui se tiendront en 2020.

**N.B. : afin de tenir à jour les listes électorales, la mairie vous remercie de bien vouloir l'informer de toute arrivée ou changement d'adresse sur la commune.**

**FARINES 63**  
Magasin de vente de  
farines artisanales au détail

PAIN BLANC - PAIN COMPLET - PAIN DE SEIGLE  
BIO - SANS GLUTEN - SPECIALE DIABETE  
AVEC ECLATS DE CEREALES - GRAINES DE LIN..  
POUR DESSERTS - CAKES - PAIN D'EPICES - COOKIES  
MUFFINS - MADELEINES - SPECULOS...

27 rue de l'Industrie 63730 Les Martres-de-Veyre  
Tél : 04 73 34 10 29 Mail : farines63@gmail.com  
Site : www.farines63.com

**I.B. Créations**  
Ossature bois  
Construire • Aménager • Rénover

www.ib-creations.fr

Tél. 04 73 78 02 41  
Fax 04 73 78 05 88  
contact@ib-creations.fr

ZAC du pra de serre  
63960 VEYRE MONTON

## Banquet des aînés

# Plus de 200 convives au banquet 2014

*Tous les Martrois de soixante dix ans et plus ont été conviés par la municipalité au traditionnel banquet des aînés à la salle des fêtes, le 9 mars dernier.*

**C**'est avec plaisir que près de deux cents convives se sont retrouvés le dimanche 9 mars dans une salle des fêtes décorée pour l'occasion. Un moment privilégié et convivial de retrouvailles, d'échanges et de fête pour nos aînés. Avant de s'attabler, Pascal Pigot, maire, a tenu à saluer les présidents et présidentes d'associations qui assurent un lien social précieux auprès des habitants les plus âgés de la commune. Les invités ont ensuite dégusté un repas festif : kir pétillant et ses feuilletés divers en apéritif, coquille de saumon macédoine et filet de lieu crème homardine en entrées, suivies d'une petite pause givrée, puis mignon de porc au cantal et légumes en plat de résistance, assiette de fromages et sa salade verte et enfin tarte au citron meringuée en guise de dessert. Après cette

dégustation, les convives ont pu se détendre devant un spectacle des plus conviviaux. Dans un premier temps, c'est Franck Wells qui a animé la soirée, il a fait beaucoup rire le public grâce notamment à ses talents de ventriloque avec sa marionnette, le caniche Handy. Pour clôturer la soirée, c'est la talentueuse et colorée troupe du « Music Show Soleil », venue de Corrèze, qui a insufflé sa dose de rêve et enflammé la salle avec son spectacle de chants et de danses. ■



## Solidarité

### Un conteneur pour recycler vos textiles divers

**S**uite à la signature d'une convention avec la mairie des Martres-de-Veyre, Le Relais France, acteur spécialisé dans la collecte et la valorisation des TLC (textiles, linge de maison et chaussures), a implanté depuis début janvier un conteneur sur la commune. Installé sur le parking de la gare à côté du point de collecte pour le verre, il permet de déposer les vêtements, accessoires

de mode, chaussures, maroquinerie, linge de maison, peluches... dont on veut se débarrasser.

Relais de France collecte et gère à titre gracieux ce conteneur sur cet emplacement, mis à sa disposition gratuitement par la mairie. L'entreprise assurera également l'exploitation et l'entretien du conteneur par l'intermédiaire des entités de son réseau.

Un ramassage aura lieu au minimum une fois par semaine, selon le remplissage. ■



## Plan local d'urbanisme (PLU)

### Approuvé par le Conseil municipal

**C**ela faisait quelques années que la commune élaborait son plan local d'urbanisme (PLU) qui remplace l'ancien plan d'occupation des sols (POS). Après de nombreuses concertations lors des conseils municipaux,

des réunions publiques d'information, une enquête publique menée par un commissaire-enquêteur et quelques modifications, suite aux avis et observations, le Conseil municipal a approuvé ce PLU le 20 février 2014. Cette décision a fait l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

#### À consulter :

Le Plan Local d'Urbanisme complet est mis à la disposition du public, pour consultation, en mairie aux heures d'ouverture habituelles ainsi qu'à la préfecture du Puy-de-Dôme et téléchargeable sur le site internet de la mairie : [www.mairie-lesmartresdeveyre.fr](http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr). ■

## Environnement

### Formation Certiphyto pour les agents communaux



**L**e désherbage est l'une des missions des agents communaux en charge des espaces verts, il permet d'éviter la prolifération des herbicides, champignons et autres insectes nuisibles au sein des espaces verts de la commune ainsi qu'aux abords des habitations (notamment sur les trottoirs).

Pour désherber, les agents utilisent des produits phytopharmaceutiques, appelés plus communément pesticides. Bien qu'utilisés avec parcimonie, ces produits nécessitent des connaissances appropriées et des règles à respecter afin de maîtriser les risques pour la santé publique et l'environnement. La commune

a ainsi récemment envoyé ses agents concernés suivre la formation « Certiphyto », créée dans le cadre du *Plan Écophyto 2018* visant à réduire l'utilisation des pesticides et inscrit dans le cadre européen d'une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable\*.

Les agents formés ont chacun reçu leur certificat d'aptitude (ce certificat individuel sera obligatoire dans toutes les collectivités pour les agents utilisant ce type de produits, au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2014).

\*Le plan Ecophyto 2018 vise à réduire progressivement l'usage des pesticides de 50% d'ici 2018 si possible, engagement du Grenelle de l'Environnement. ■

## Prévention

# Installation de ruches pour remédier aux essaims d'abeilles

**Afin d'éviter aux abeilles de se nicher là où il ne faut pas, des ruches dites « pièges » ont été mises en place sur les toits de certains bâtiments communaux.**

**D**e par sa proximité avec les cours d'eau (l'Allier et la Monne) et ses nombreux espaces fleuris, la commune des Martres-de-Veyre attire particulièrement les abeilles. Chaque année, lors de la saison du butinage entre la mi-avril et la fin juin (et plus rarement jusqu'en juillet/août), les apiculteurs du secteur interviennent régulièrement pour retirer des essaims chez les particuliers ou dans des lieux publics, notamment vers le quartier de la Gare et des écoles.

Ainsi, en prévention et pour réduire le nombre d'essaims, **la mairie, en partenariat avec un apiculteur des environs, a installé plusieurs ruches sur la commune. L'objectif ? Inciter les abeilles à s'installer dedans plutôt que dans les toitures, fenêtres, jardins ou encore cours d'écoles.**

Les ruches déposées ont déjà servi lors des saisons passées, elles dégagent donc une forte odeur de cire qui attire les abeilles et les convainc d'élire domicile dans ce logement alternatif.

L'emplacement des ruches : sur le toit de l'école élémentaire, de la garderie et près du parc Arcozelo, a été déterminé de manière stratégique par l'apiculteur et les

services techniques de la mairie. Ces derniers auront la tâche de contrôler les ruches au minimum une fois par semaine. Si l'une d'elles est pleine avant la fin de la saison, l'apiculteur la remplacera par une autre. La position des ruches ne constitue aucun danger, elle permet au contraire de centraliser les abeilles en altitude et d'éviter la création d'essaims à hauteur d'homme.

### Que faire si vous avez un essaim chez vous ?

Un essaim se développe principalement dans les premiers jours qui suivent son apparition, il est donc important d'agir au plus vite et de ne pas attendre qu'il grossisse.

Dans tous les cas, **ne tentez rien vous-même** et faites appel à des professionnels, vous éviterez ainsi le risque de piqûres.



*L'apiculteur en train d'installer une ruche sur le toit terrasse de l'école élémentaire pour éviter aux abeilles d'investir la cour de l'école comme cela a pu arriver auparavant.*

- **S'il s'agit de guêpes ou frelons**, contactez les pompiers.
- **S'il s'agit d'abeilles**, en tant qu'espèce protégée, pompiers et entreprises de désinsectisation n'ont pas le droit d'agir. Rendez-vous donc sur le site internet de **SOS Essaim d'abeilles** (voir ci-dessous) pour accéder à une liste d'apiculteurs bénévoles habilités à retirer l'essaim. Service gratuit. ■

### Connaissez-vous la différence entre chaque espèce ?

- **l'abeille** est velue sur le haut du corps et sa couleur est à dominante rayée marron gris et noir. Elle n'est pas dangereuse et pique uniquement par autodéfense si l'on s'approche trop près de son essaim.
- **la guêpe et le frelon** ont des courbes beaucoup plus longilignes et sont facilement identifiables grâce au jaune très vif de leur abdomen. Ces deux espèces sont plus agressives et piquent assez facilement si on s'en approche trop.
- **le bourdon** est de corpulence plus grosse que les autres espèces. Jaune et noir, il est velu sur tout le corps. Comme l'abeille il ne pique que par autodéfense.



### SOS Essaim d'abeilles

1. Rendez-vous sur le site : <http://abeille.gudule.org>
2. Sélectionnez votre pays et votre département
3. Contactez l'un des apiculteurs bénévoles de la liste
4. L'apiculteur intervient gratuitement et, comme le veut la tradition du métier, vous fait goûter son miel.



*Exemple d'un gros essaim d'abeilles formé dans un arbre*

Travaux

# La zone de l'Espinasse prend forme

**R**etardés de quelques mois en 2013 par un arrêté stipulant l'obligation d'établir un diagnostic archéologique, les travaux de la zone de l'Espinasse avancent désormais à grand pas. Dernièrement, Pascal Pigot, maire, et quelques élus, se sont rendus sur place pour constater l'avancée du chantier. À côté du terrain de rugby existant,

on peut maintenant bien distinguer le futur terrain d'entraînement dans lequel ont été récemment enterrés les tuyaux d'arrosage automatique ; prochaines étapes, la pose du drainage, le recouvrement des tranchées, l'étalement du substrat puis l'engazonnement. Derrière ce terrain, un grand espace, déjà engazonné, servira d'aire de jeux. Pour terminer, dans le prolongement de cet aire,

est en cours de réalisation. Elle mesurera 100 mètres de long par 15 mètres de large pour permettre aux engins de décoller et atterrir en toute sécurité. L'ensemble des travaux sur la zone de l'Espinasse devrait aboutir à l'approche de l'été. D'autres petits aménagements sont prévus sur la zone dans les mois ou années à venir de manière à offrir les meilleurs équipements possibles aux nombreux sportifs qui la fréquentent. ■



*Terrain de rugby actuel en premier plan et travaux sur le futur terrain d'entraînement en arrière-plan.*



*Les deux chefs de chantier présentent au maire et aux élus les tranchées réalisées pour la pose de l'arrosage automatique du futur terrain d'entraînement.*



*L'espace multisports gazonné, situé juste derrière le futur terrain d'entraînement.*



*Les représentants du Club d'aéromodélisme des Martres-de-Veyre expliquent les besoins et réglementations pour l'élaboration de la future piste.*

## Basket-Club Val de Veyre (BCVV)

# Une soirée pleine d'originalité et de convivialité

**Pour la deuxième année consécutive, le Basket-Club Val de Veyre a organisé sa soirée privée, le 8 février dernier, à la salle Harmonia de Veyre-Monton. L'occasion pour tous ses licenciés de partager un moment convivial en dehors des parquets.**

Organisée par certains bénévoles du club, la soirée a rencontré un franc succès. Contrairement à l'an passé, un repas a été proposé aux convives ; une truffade qui a su ravir les papilles de tous les participants. L'essentiel de la soirée était avant tout de présenter de façon divertissante le club dans son ensemble avec toutes ses catégories d'âges. Près de 170 personnes avaient fait le déplacement pour assister à ce véritable « show » proposé par l'association. La soirée commença par la présentation originale des équipes. Tandis que certaines avaient opté pour la danse, d'autres avaient fait des diaporamas et des films. Pour clore cette séquence, les vétéranes avaient décidé de reprendre à leur façon la célèbre chanson des « Sardines » et coiffées de perruques multicolores, elles ont enflammé la salle. Pour animer le repas, le BCVV avait fait

appel à l'association des arts créatifs *l'Arbre à Plumes* qui a charmé l'assistance avec une représentation de danse orientale. À la fin du spectacle, les danseuses ont invité les licenciés à investir la piste de danse afin que chacun s'initie à cet art. Après l'apprentissage de quelques pas et autres déhanchements fortement appréciés, le DJ a changé de registre avec des musiques plus actuelles pour marquer le départ de la soirée dansante qui a duré jusqu'au bout de la nuit.

### Le club mise sur la jeunesse

Concernant le côté sportif, le Basket-Club Val de Veyre a l'honneur de compter neuf équipes dans ses rangs, dont cinq catégories jeunes, contre trois la saison passée. Afin de satisfaire la demande, le club a dû créer des ententes avec des clubs voisins,

comme c'est le cas avec l'AL Pérignat pour les benjamines et avec La Roche-Blanche pour les cadettes. Les licenciés de ces associations ont accueilli avec grand plaisir cette coopération, synonyme de nouvelles rencontres humaines et sportives. Concernant les équipes seniors, chacune lutte pour s'échapper du milieu de tableau.

### Rendez-vous :

- Venez encourager les différentes équipes du BCVV chaque week-end aux salles des sports des Martres-de-Veyre ou de Veyre-Monton.
- Le club organise son loto annuel le samedi 19 avril à la salle des Fêtes des Martres, à partir de 19h30. Nombreux lots à gagner : écran plat, tablette tactile, cave à vin, voyage d'une valeur de 600 euros, etc. ■



Les cadettes du club ont présenté leur équipe en dansant.

**Antoine CARNOT A.E.**  
Electricité, Plomberie, Peinture, Carrelage  
Placo, Papier-peint, Finition, Isolation

La Moyenne Vaire  
63730 LES MARTRES DE VEYRE

Tél. 06 16 24 42 29

**G**arrosserie  
**JOAQUIM** et Fils

Tôlerie - Peinture - Mécanique  
Toutes marques - Pare Brise

"Agrée ASSURANCES - Prêt de véhicules"

 **04 73 39 93 88**

41, rue de la Tuilerie - 63730 Les Martres de Veyre

## Club Saint-Martial

### Rejoignez les adhérents lors de leurs escapades

**T**out au long de l'année, le club propose des sorties et voyages à ses adhérents mais également ouverts à tous les non-adhérents qui le souhaitent. N'hésitez pas à vous joindre à eux pour partager des moments de découverte et de convivialité.

**Jeudi 12 Juin 2014** : sortie sur la journée, à Langeac-Langogne en train touristique pour une visite guidée des Gorges de l'Allier le

matin, déjeuner à Langogne et visite guidée du château du Général La Fayette l'après-midi. *Le coût : pour les adhérents : 75€ et pour les non-adhérents : 84€ (acompte de 20€ demandé à l'inscription).*

**Voyage du 15 au 20 septembre** : un programme attractif a été spécialement élaboré avec un voyageur de Haute-Savoie.

*Le coût de ce voyage est de 780€ sur une base de 25 à 29 participants (acompte de 200€ demandé à l'inscription).* Si vous êtes

intéressé, un programme vous sera remis sur demande. De plus, pour les personnes qui le souhaitent, un échéancier pourra être mis en place pour répartir votre paiement.

Venez nombreux, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons

**INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :**  
**Jean Lafougère (président)**  
**04 73 39 82 30. ■**

## En Toutes Lettres

### L'association repart de plus belle

**A**près un long moment d'inactivité, « En Toutes Lettres » dédiée à la création, au partage et à l'échange autour de l'écriture, reprend ses activités après l'élection d'un nouveau bureau constitué lors de la dernière assemblée générale.

#### Événements à venir :

- **27 avril** : Bourse aux livres (salle du parc)  
- **26 octobre** : 4<sup>e</sup> Salon du Livre (salle des fêtes)  
En parallèle des conférences, ateliers d'écriture et autres animations sont envisagés durant l'année et dispensés par des membres du club.

#### À noter :

L'association recherche une personne qui serait intéressée par la fonction d'écrivain public bénévole.

De plus, toute personne souhaitant s'investir dans ces projets peut rejoindre l'association à tout moment. **Contact : 06 87 94 93 71. ■**

## Jumelage Arcozelo

### Succès et salle comble au loto du jumelage

**P**près de 400 personnes se sont rassemblées au traditionnel loto organisé par l'Association de jumelage Les Martres-de-Veyre / Arcozelo. La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive. Les bénéfices de cette soirée serviront à améliorer les échanges socioculturels avec nos amis lusitaniens. L'association remercie tous ceux qui, de près ou de loin (adhérents, commerçants, etc.), ont contribué au succès de cette soirée. Rappelons que notre association fêtera **le week-end des 11 et 12 octobre 2014, le 10<sup>e</sup> anniversaire du jumelage**, en collaboration avec la municipalité.

Les bénévoles remercient encore tous les participants et leur dit à l'année prochaine. ■



## ✦ Aéromodélisme Vallée de la Veyre (AVV)

### Un nouveau club qui décolle...

**U**ne toute nouvelle association, dédiée aux amateurs d'engins volants, vient de voir le jour sur la commune. L'objectif du club... faciliter et vulgariser la pratique de l'aéromodélisme



dans la région. Les membres du club se tiennent à disposition de tous ceux qui le désirent pour leur apporter conseils, aide, formation (système d'écolage en double commande) et réponses à toutes leurs questions.

Pour beaucoup de personnes l'aéromodélisme est un simple loisir, cependant c'est aussi un sport de haut niveau avec ses championnats de France, d'Europe et du monde. Enrichissante et passionnante, cette activité développe notamment le travail manuel, la maîtrise de soi et apporte un grand nombre de connaissances techniques.

Elle peut également ouvrir des perspectives de carrière dans l'aéronautique.

#### **Date à retenir :**

Concours de voltige F3A toutes catégories le samedi 5 juillet, toute la journée, Zone de l'Espinasse.

#### **Rejoignez le club :**

Vous pourrez pratiquer la voltige avec avion, planeur, hélicoptère ou encore drone. Rendez-vous sur notre plateforme Zone de l'Espinasse (derrière le tennis).

#### **Contact :**

**Christian Boivin (président)**

06 47 38 97 62

[AVV63@orange.fr](mailto:AVV63@orange.fr) ■

## ✦ Amicale laïque

### Des animations pour tous

**L'**Amicale a tenu son 24<sup>e</sup> vide-greniers le 16 mars dernier, ouvert aux particuliers et sans réservation pour l'instant. À suivre ce 12 avril, la 20<sup>e</sup> bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture (sur réservation).

Fort du succès de ces deux événements qui ont attiré beaucoup de monde, tant du côté des participants qu'en termes de fréquentation du public, l'Amicale les reconduira à la rentrée 2014 ; un vide-greniers le 21 septembre et une bourse aux vêtements, jouets et

puériculture le 18 octobre.

Parallèlement pour la rentrée de septembre, et dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'Amicale Laïque participera à la mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires) en proposant diverses activités aux enfants.

Pour rappel, l'Amicale propose de nombreuses animations : dessin/peinture (pour adultes, ados ou enfants), cours d'anglais (adultes uniquement), danse country, dentelle, encadrement et scrapbooking, yoga, informatique, relaxation et qi-gong. ■



## École de danse Le Chantou



# Le gala de fin d'année prend de l'ampleur

L'engouement des jeunes filles des Martres-de-Veyre et des communes avoisinantes pour les cours de danse dispensés par Le Chantou n'est plus à démontrer. Cette année a vu la naissance, non pas d'un, mais de deux cours de danse classique et le nombre d'inscriptions adultes a permis de proposer un créneau horaire spécialement pour les mamans. Fort

de ce succès, Le Chantou a fait salle comble l'an dernier lors de son gala à la salle des Fêtes des Martres-de-Veyre ; l'école a donc dû rechercher une salle plus grande pour cette année, à la hauteur de l'enthousiasme des danseuses et de celui de leur public, toujours plus nombreux.

**C'est avec joie et fierté que les élèves du Chantou se produiront au Polydôme le 29 juin 2014 à 15h.**

*Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat au 06 71 23 05 36 ou par mail à [lechantou@gmail.com](mailto:lechantou@gmail.com).*

*Et retrouvez toutes les informations et les actualités sur : [www.lechantou.fr](http://www.lechantou.fr) ou la page Facebook : **Le Chantou**. ■*



## Cyclotourisme des Martres-de-Veyre (CMV)

# Pas de trêve hivernale pour le club

C'est dans la bonne humeur que les adhérents et leur famille ont partagé la traditionnelle galette du Nouvel An le samedi 10 janvier avant la reprise des activités. Nombreux ont été les courageux à reprendre le vélo le lendemain matin pour la toute première randonnée du club en 2014.

Profitant du temps clément de ce début d'année, les participants sont nombreux, chaque dimanche, à se réunir pour pédaler sur les belles routes ou chemins de la commune et ses environs.

Avec un effectif toujours en hausse, le CMV a encore accueilli sept nouveaux membres, soit au total 70 cyclos dont 13 vététistes, participant aux sorties dominicales ou en semaine, le mercredi,

ainsi qu'aux nombreuses manifestations locales. Cette année sera une nouvelle fois placée sous le signe de la convivialité pour le club en partageant de bons moments tous ensemble à vélo.

### Rendez-vous :

**La randonnée annuelle « La Martroise » se déroulera le dimanche 1<sup>er</sup> juin 2014.**

Une course cycliste est également programmée le dimanche 7 juillet avec le prix de la municipalité. De plus, deux sorties extérieures sont prévues, une en juin dans le Vercors et une en septembre à Dijon.



### Contact :

**04 73 39 98 80 pour les cyclos, 06 76 67 37 17 pour le VTT. Consultez notre nouveau site : [www.velocmv.fr](http://www.velocmv.fr) ■**

## Judo-Club des Martres-de-Veyre (JCMV)

# Un hiver de bon augure pour les judokas



*Si l'hiver n'a pas été rude pour notre région, il aura été très doux pour nos sportifs.*

**D**ernièrement, les jeunes judokas ont participé à plusieurs compétitions où ils se sont illustrés. Des mini-poussins aux plus grands, ils se sont appliqués à mettre en pratique les enseignements reçus par leurs professeurs. Leur fougue, leur détermination et leur enthousiasme leur ont permis de s'exprimer sur les tatamis avec brio ! Et si tous n'ont pas pu monter sur le podium, chacun d'entre eux mérite les félicitations pour leur combativité et leur esprit sportif.

Tout d'abord, au **tournoi Volv'ippon** (premier tournoi pour cinq de nos mini-poussins), les plus jeunes ont décroché des places de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup>, les minimes des places de 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>, et les benjamins des places de 1<sup>er</sup> (trois au total !), de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>.

Ensuite, dans le cadre du **championnat de district benjamin à Vic-le-Comte**, ils ont

obtenu une place de 3<sup>e</sup> (en -27kg), une place de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (en -38 kg), une place de 1<sup>er</sup> (en -42 kg) et une place de 3<sup>e</sup> (en -60 kg). Bilan de ce tournoi : 5 des 6 inscrits se sont qualifiés pour le championnat départemental, non sans fierté.

**Le championnat Auvergne des minimes**, a quant à lui, vu deux participants du JCMV ne pas être classés, malgré de nets progrès à noter en termes d'attitude sur le tatami et d'analyse des combats. Cette compétition a tout même consacré un vice-champion d'Auvergne, qualifié pour les zones.

**Un jeune judoka émérite...**

À noter que l'un des cadets du club a remporté la place de vice-champion du Puy-de-Dôme en catégorie -66kg ; il s'est ainsi qualifié pour deux demi-finales de championnat de France. Ayant déjà participé à la première sans arriver à se classer,



espérons que la seconde lui apportera plus de succès. Ce jeune judoka motivé vient également d'obtenir les points qui lui manquaient lui permettant de décrocher sa ceinture noire 1er Dan. Félicitations à lui !

Le JCMV remercie une nouvelle fois tous ses judokas pour leurs très belles performances, leur implication sportive et leur respect pour le code moral du judo prônant respect, amitié, politesse, contrôle de soi, sincérité, modestie, honneur et courage. ■

## ACPG-CATM (anciens combattants)

# Daniel Albot, disparition d'un homme engagé



**P**our les anciens combattants, Daniel Albot était une figure emblématique.

Jeune, il rêvait de faire une carrière dans le monde militaire, mais ses parents l'en dissuadèrent. Appelé en mars 1956 à

la caserne Desaix au 92<sup>e</sup> régiment d'infanterie (RI) à Clermont-Ferrand, il y effectuera ses classes. Il sera ensuite envoyé en Algérie début juillet 1956 où son engagement fut exemplaire et total ; il reviendra en Métropole en novembre 1957 et sera renvoyé dans ses foyers fin mars 1958. Dès lors, fidèle à ses convictions et ses valeurs militaires, il adhéra à l'amicale des anciens du 92<sup>e</sup> RI et à l'association des anciens combattants. En plus de la médaille commémorative du maintien de l'ordre en AFN, il recevra la Croix du

Combattant le 25 janvier 1984, puis le titre de reconnaissance de la Nation le 16 octobre 1999. Fervent militant il sera, pendant plus de trente ans, porte-drapeau local et cantonal. Élu et réélu au comité directeur départemental de l'association ACPG CATM,

il en sera récompensé en recevant le Mérite Fédéral. Rigoriste et dévoué, il ne manquera aucune manifestation, et répondra toujours présent avec son drapeau. De plus, il organisera de nombreux voyages pour l'association des anciens combattants. Sa générosité et sa bienveillance auront marqué ses compatriotes. En qualité de maraîcher, il recevra également le Mérite Agricole. Dès son installation aux Martres-de-Veyre, il s'investira aussi dans le sport en créant, en 1975 avec Jean Bousageon, la section Judo de l'USMV. Il aura également su s'investir dans les causes de santé publique en devenant membre, plus qu'actif, de l'amicale des donneurs de sang sur la région martroise.

**Avec la disparition de Daniel Albot, le monde associatif et plus particulièrement le monde combattant perd un grand serviteur. ■**

## USMV Football

### Stage d'été du 7 au 11 juillet

L'USMV Football, sous la responsabilité de Kévin Pradier (éducateur des U19), organise un stage d'été du 7 au 11 juillet 2014. Encadré par des éducateurs diplômés, cet événement se déroulera au stade Émile-Rive et sera réservé aux enfants nés de 1999 à 2005.

#### Programme :

- 8h30 : accueil des enfants au stade, 9 heures début des activités. 17 heures : fin de journée après douche et collation ;
- 11h30 à 13h30 : pause-déjeuner au foyer du stade ;
- Matinées réservées aux séances de football ;
- Trois après-midis consacrés à des activités futsal + un après-midi sortie à définir (exemple : bowling, piscine...) avec déplacement en car ;
- Entraînements spécifiques gardiens ;
- Clôture du stage le vendredi après-midi par un tournoi en extérieur, remise de diplôme et autre surprise ;
- Présence sur une journée, au moins, du conseiller technique départemental du Puy-de-Dôme ;
- La salle des sports sera aussi mise à disposition par la municipalité en cas de

mauvaises conditions météorologiques.

#### Pratique :

Ce stage est ouvert à tous(tes) nos licenciés(es), mais également aux licenciés d'autres clubs et aux non-licenciés, sous réserve qu'ils entrent dans la limite d'âge concernée (nés entre 1999 et 2005). Son prix est fixé à 140 € par personne, tout compris, mais en cas d'inscriptions multiples au sein d'une même famille, le tarif est abaissé à 120 €.

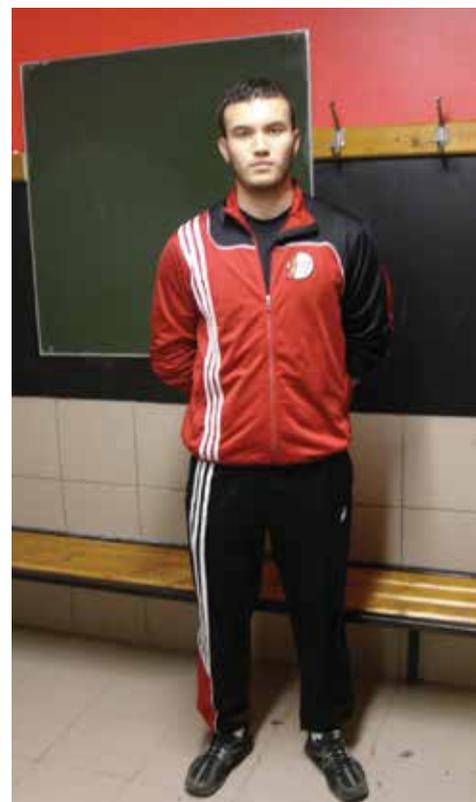
**Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises au fur et à mesure de leur arrivée.** Toute inscription est définitive et non-remboursable (sauf cas de force majeure).

Pour les non-licenciés à l'USMV Foot, joindre à l'inscription une photocopie de pièce d'identité du participant, une attestation d'assurance multirisques et un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport.

Pour de plus amples renseignements, contactez :

**M. Kévin Pradier (partie technique) :**  
06.79.50.93.18

**Mme Blanchard (partie administrative) :**  
04.73.39.21.13. ■



**Kévin Pradier, initiateur et organisateur du stage d'été**

## Amicale des anciens pompiers



### Une assemblée générale des plus chaleureuses

Samedi 1<sup>er</sup> mars, les membres de l'Amicale des anciens pompiers se sont rassemblés pour leur assemblée générale dans le cadre convivial du café brasserie *Le Terminus*, avenue de la Gare. Après le rappel des activités 2013 : sortie au

lac de Vassivière avec déjeuner-croisière sur le lac, visite de la maison des moulins à Peyrat-le-Château, soirée coq au vin en décembre..., ils ont approuvé les rapports moral et financier de cette année écoulée. Pour 2014, l'Amicale prévoit de nouvelles sorties notamment la visite du parc animalier de Beauval et une nouvelle soirée festive en décembre. Comme de coutume, ils inviteront leurs amis à participer à ces activités. À l'issue de l'assemblée, les anciens pompiers se sont retrouvés autour de la table pour partager un excellent plat de morue. ■

## Amicale des donneurs de sang bénévoles

# Affluence et distinction lors de la dernière collecte



**Lors de la collecte du 10 mars dernier, 187 donneurs ont répondu au triple appel de l'EFS, la municipalité et l'Amicale des Donneurs.**

**L**es Martrois ont démontré encore une fois leur solidarité envers les malades en effectuant le « geste qui sauve les vies », c'est-à-dire offrir leurs produits sanguins pour aider les malades à guérir. Des donneurs très motivés car ils sont venus des Martres-de-Veyre mais aussi de Mirefleurs, Corent, Veyre-Monton... soit 26 communes environnantes ! Ce résultat va permettre de remonter quelque peu les réserves en poches de sang de l'EFS.

Au cours de cette soirée, **Philippe Bauwens**, membre de l'Amicale des donneurs de sang depuis 2004, a reçu une distinction (avec du retard puisque celui-ci était absent lors de l'AG des associations du Puy-de-Dôme à Cournon mi-janvier, pour cause de grippe). Ainsi, Huguette Julien, présidente de l'UD et Jean-Louis Hugond, vice-président de la FFDSB, en présence de Claude Duchet, maire-adjoint local,

lui ont remis la **médaille nationale de Chevalier du Mérite du Sang**, décernée par la Fédération. Amicaliste toujours présent pour l'organisation des collectes et pour effectuer la promotion de cette cause, d'un engagement total, toujours volontaire, c'est une juste récompense de son travail assidu. Les autres récipiendaires de l'Amicale pour l'année 2014 ont été présentés aux

donneurs : **René Trémoulet (Orcet) en tant que chevalier et Eric Saint Just (Le Cendre) et Claudie Chastebaras (Les Martres-de-Veyre) comme officiers.**

Ces belles distinctions démontrent la reconnaissance du travail effectué au sein de l'Amicale, laquelle est depuis 2002, pour la treizième année consécutive, la **première association du Puy-de-Dôme en nombre de donneurs accueillis.** Ces

donneurs qui démontrent à chaque collecte leur générosité et leur altruisme par leur présence. Après leur prélèvement, chaque donneur a pu profiter d'une collation chaude, offerte par la municipalité.

En cette journée de collecte, les membres de l'Amicale ont eu une pensée toute particulière pour deux amicalistes, récemment disparus, Paul Chastebaras et Daniel Albot.



### Prochaine collecte :

**Lundi 12 mai**

**8h30 11h30 et**

**16h00 à 19h30. ■**

**GARAGE CARL AUTO 63**  
IMPORT - EXPORT V.N/VO/VU/4x4 

**ENTRETIEN & RÉPARATION TOUTES MARQUES**

156, rue Aristide Daubrée  
ZAC Portes Nord  
63730 LES MARTRES DE VEYRE  
FRANCE

Tél. 04 73 16 77 93 Fax 09 81 38 18 04  
ou le 06 98 20 15 19  
Carlauto63@hotmail.fr

**DA SILVA Manuel**

**Ravalement de façades  
Neuf et restauration**

159 rue Saint-Verny  
63730 Les Martres de Veyre

04 73 39 22 80  
06 08 72 88 63

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2014

*Le budget prévisionnel (BP) 2014 de la commune a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal lors de sa dernière séance du 13 mars 2014. C'est un budget de transition puisqu'une nouvelle équipe est entrée en fonction. Les investissements de la commune portent essentiellement sur des projets déjà en cours.*

Section	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation (%) 2014/2013
Fonctionnement	2 678 685 €	2 782 326 €	2 792 488 €	2 881 350 €	3 020 057 €	3 012 138 €	3 198 962 €	6.2 %
Investissement	2 134 758 €	2 267 709 €	2 225 941 €	2 118 050 €	1 670 938 €	1 664 920 €	1 648 385 €	- 1 %
<b>Total</b>	<b>4 813 443 €</b>	<b>5 050 035 €</b>	<b>5 018 429 €</b>	<b>4 999 400 €</b>	<b>4 690 995 €</b>	<b>4 677 058 €</b>	<b>4 847 347 €</b>	<b>3.6 %</b>

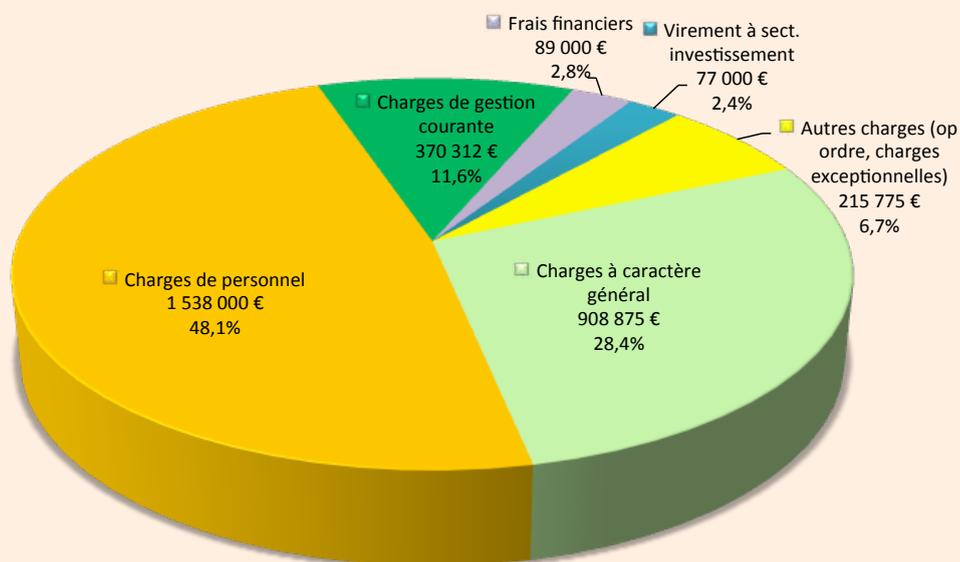
### Le fonctionnement

*Le budget de fonctionnement s'équilibre à 3 198 962€ avec un virement à la section d'investissement de 77 000€, il augmente de 6,2% par rapport au BP 2013.*

**L**e budget de fonctionnement permet à la municipalité d'assurer et de garantir la qualité de ses services de proximité (police municipale, techniques, administratifs, périscolaires...), d'entretenir les bâtiments communaux (écoles, espaces verts et sportifs...), d'assumer les frais financiers et de gestion courante, de soutenir les actions sociales et le tissu associatif, de financer la programmation culturelle et festive...

Ce budget 2014 prend en compte la baisse des dotations et la réforme des rythmes scolaires à partir de la rentrée scolaire 2014/2015. Il faut savoir que pour une année scolaire complète, la mise en place des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) génère une dépense estimée à 100 000€ par an pour une recette de 50 000€ les deux premières années.

Dépenses de fonctionnement 3 198 962€

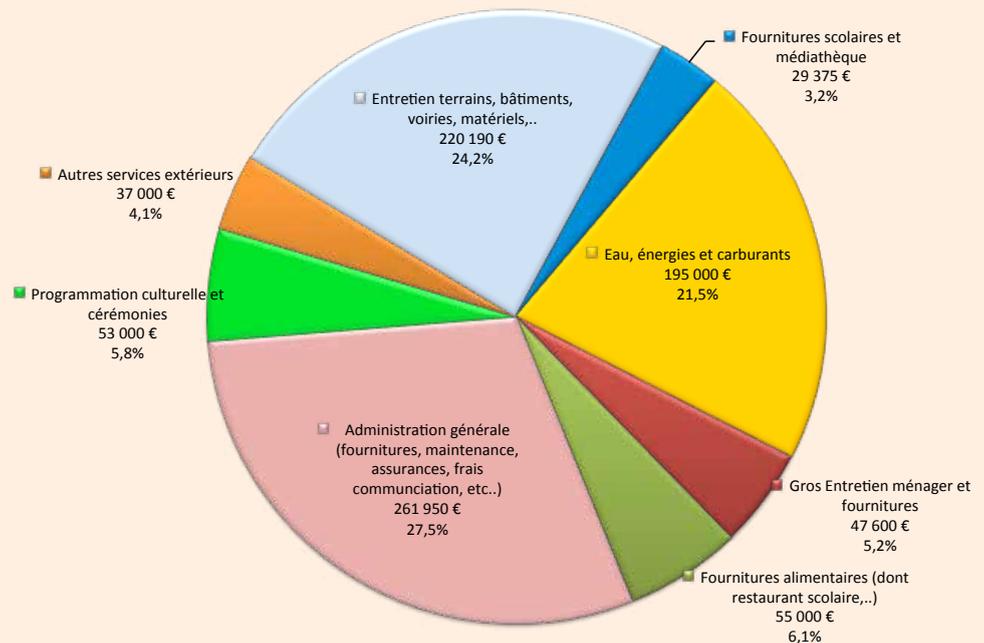


## Les charges :

### Les charges à caractère général (28,4%) soit -4,7% dont :

- Coûts d'entretien des bâtiments, voiries et matériels : estimation à la baisse (en 2013 de grosses réparations ont été faites sur les matériels roulants et pour les voiries, prévisions basées sur le réalisé de 2013).
- Les frais de fournitures alimentaires : -5,2% essentiellement via le restaurant scolaire (ajustement par rapport au réalisé de 2013, en sachant que le restaurant scolaire est au maximum de sa capacité d'accueil).
- Les formations secourisme pour le personnel et les associations n'ayant pas eu lieu l'an passé sont reprogrammées cette année.

### Charges à caractère général 908 875€



### Les charges financières (2,8%) : -9,8%

Effet bénéfique d'une nouvelle baisse des taux d'intérêts des emprunts à taux variable.

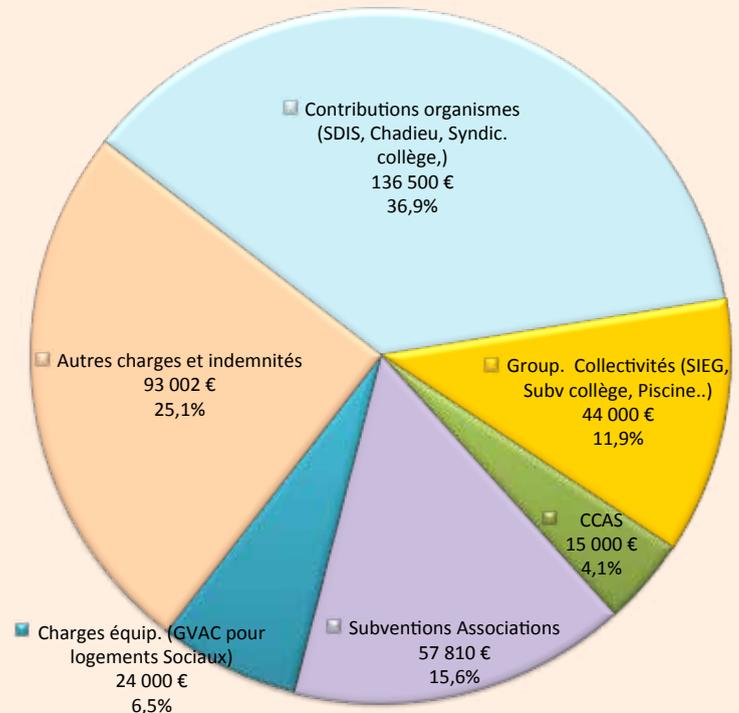
### Les charges de gestion courante (11,6%) : +10,5%

Elles comportent :

- Les contributions versées aux organismes de regroupement dont : la participation versée au SIEG pour l'éclairage public y compris pour les illuminations de Noël (en 2013 pour rester dans la même enveloppe, il a été décidé de diminuer d'environ de moitié le nombre de décorations, le SIEG ayant prévenu la mairie de l'augmentation des tarifs de pose et dépose de près de 100%).
- La participation aux frais de piscine de l'école élémentaire.
- Les contributions versées au SDIS (service départemental d'incendie et de secours), au Syndicat du collège, au syndicat intercommunal de Chadieu (centre de loisirs) ainsi que le reversement en totalité de la participation du Conseil général pour le syndicat du collège, etc.
- La subvention versée au CCAS pour l'équilibre de son budget et les subventions versées aux associations.
- Les indemnités des élus et cotisations.

Cette augmentation des charges de gestion courante de 10,5% est surtout liée à la participation (rappel 2013 et 2014) que la commune doit verser à la communauté de communes GVAC pour les acquisitions foncières sur le territoire communal dans le cadre de la création de logements sociaux (portée par GVAC). Cette participation correspondant à 40% de l'annuité supportée par GVAC pour ces acquisitions.

### Charges de gestion courante 370 312€



### Les charges de personnel (48,1%) hors atténuation de charges

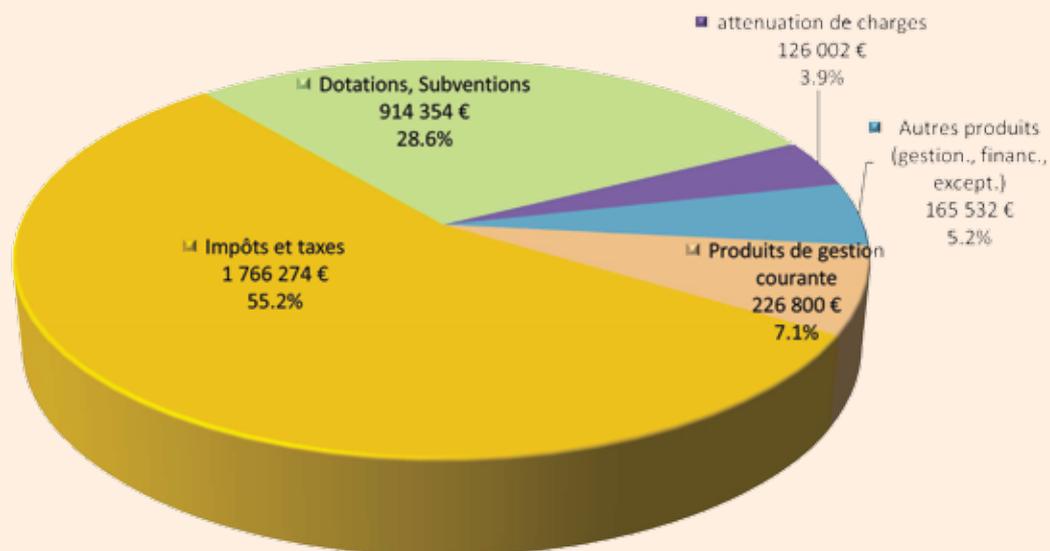
Elles représentent presque la moitié des charges de fonctionnement avec une augmentation de 10,6%. Ont été pris en

compte les remplacements pour congés maladie, les changements d'indice et de grade, les augmentations de cotisations mais aussi les coûts générés par la mise en place des rythmes scolaires. Pour cette organisation des TAP ont été estimés

: la rémunération des vacataires et du personnel communal pendant les heures de TAP sur les 4 premiers mois de l'année scolaire 2014/2015 et le recrutement d'un coordonnateur pour la mise en place et la gestion sur les 6 derniers mois de l'année.

## Les recettes :

Recettes de fonctionnement 3 198 962€



### Les impôts et taxes (55,2%)

Il s'agit de nos principales ressources de fonctionnement.

**En termes de fiscalité**, en 2014, ce budget étant un budget de transition, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux, ainsi l'augmentation de la fiscalité communale est uniquement liée à la revalorisation des bases fixée par loi de finances 2014 (+0,9% par rapport à 2013).

Impôts et taxes	1 766 274 €	%
Taxe Habitation	637 888 €	36,1
Taxe Foncière Bâti	672 973 €	38,1
Taxe Foncière Non Bâti	23 167 €	1,3
Compensation TP / FNGIR	269 637 €	15,3
Surtaxes eaux minérales	100 000 €	5,7
Taxes droits de mutation	62 000 €	3,5
Taxes diverses	609 €	0,0

### Les DOTATIONS ET SUBVENTIONS (28,6%)

En ce qui concerne les dotations de l'État, lors du vote du budget, elles n'étaient pas encore connues. Cependant, dans le cadre du « Pacte de confiance et de responsabilité entre l'Etat et les collectivités territoriales », ces dotations devraient être diminuées afin de contribuer à la réduction des déficits ; cette baisse a donc été prise en compte.

Dotations et subventions	914 354 €	%
Dotations	780 000 €	85,3
Subventions (Etat, Région, Départ., GVAC,....)	70 300 €	7,7
Compensations Taxes TP,TH,TF	59 024 €	6,5
Autres participations	5 030 €	0,6

### Les PRODUITS ET AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (12,3%)

Il s'agit essentiellement :

- des recettes générées par le service de garderie et de restauration scolaire,
- des loyers des immeubles (dont la Poste et la Trésorerie),
- des participations de la Communauté de communes GVAC et LUERN aux frais de fonctionnement pour les bâtiments mis à leur disposition.

# L'investissement

La section d'investissement du budget prévisionnel 2014 s'équilibre à 1 648 385€ avec une prévision d'emprunt de 758 800€.

## Les dépenses d'équipement : 1 028 190€

### TRAVAUX SUR TERRAINS :

**569 819€**

#### - Zone de loisirs de l'Espinasse/terrain de rugby : 468 819€.

Suite aux retards cumulés à cause des lourdeurs de procédures, les principaux travaux en cours de réalisation ont donc été reprogrammés sur 2014.

**Subventions attendues : 240 303€** (FIC\* : 107 303€, subvention exceptionnelle du Sénat : 10 000€, subvention du CNDS\* : 65 000€, FCTVA : 58 000€);

#### - Zone des jardins familiaux : 101 000€.

Travaux déjà bien avancés, les espaces de jardinage seront bientôt complétés par l'installation de « cabanes » (29 000€). Il est également prévu une passerelle favorisant les déplacements doux entre le bourg, les jardins familiaux et la partie sud de la ville (72 000€).

**Subventions attendues : 27 523€** pour la passerelle (DETR\* + FIC\*).

\*FIC: Fonds d'intervention communal (programmation sur 3 ans), versé par le Conseil général.

\*CNDS: Centre national pour le développement du sport.

\*DETR : Dotation Equipement des Territoires Ruraux (ancienne DGE : dotation générale d'équipement et DDR : dotation de développement rural), versée aux communes éligibles dont le potentiel financier est inférieur à 1,5 fois le potentiel moyen national.

### ECLAIRAGE PUBLIC, PART COMMUNALE : 131 510€

- Zone de l'Espinasse : 97 500€ ;

- Parc communal : 9 300€ ;

- Zone de la gare : 19 600€ ;

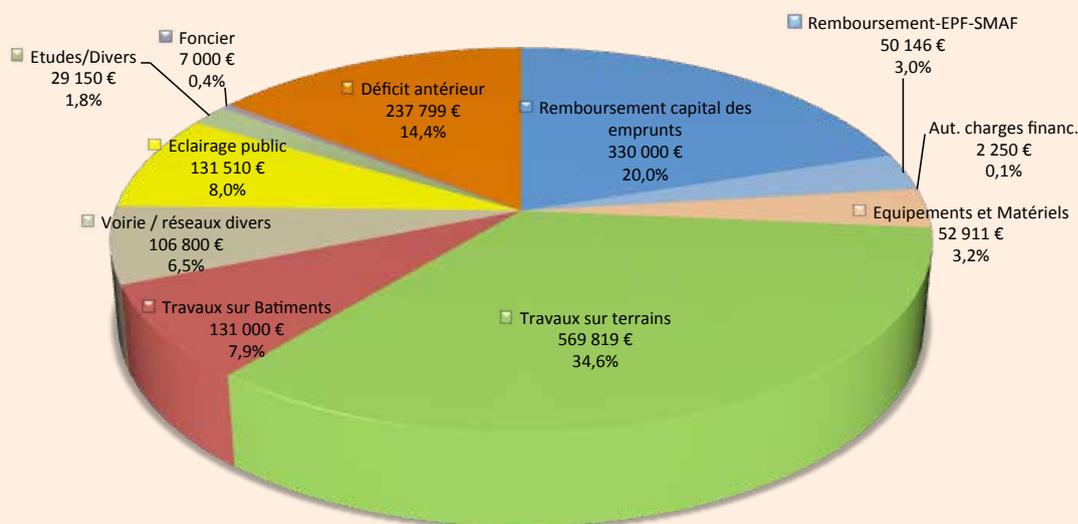
- Impasse du Grand-Clos, rues des Pommiers et des Vigeries : 5 110€.

### EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS : 52 911€

- Services techniques / Matériels : 36 600€ (report 2013 de l'achat d'un tracteur 4 roues motrices en remplacement de l'ancien : 36 000 € + divers : 600€);

- École Maternelle : 6 311€ (reports 2013 de jeux, machine à laver, rangements) ;

### Dépenses d'investissement 1 648 385€



- ALSH : 5 000€ (prévision d'achat de matériels pour la mise en place des TAP) ;

- Mairie et services administratifs : 3 000€ (prévisions pour complément de matériel informatique) ;

- Salle des fêtes : 2 000€ (complément d'achat de tables et de chaises).

**Subventions attendues : 12 575€** (report 2013 du solde de la subvention DETR pour les travaux d'aménagement des bâtiments).

### VOIRIES / RÉSEAUX / ÉCLAIRAGE / DIVERS : 106 800€

- Rénovation des WC publics vers l'ancienne mairie : 50 000€ ;

- Pont des Cros : 46 800€ (part du financement incombant à la marie pour les travaux qui seront effectués par la SNCF sur le pont des Cros, enjambant la SNCF vers le lotissement du Chazaleix. Travaux rendus obligatoires et urgents pour des problèmes de sécurité) ;

- Poursuite de l'aménagement des trottoirs avenue de la Gare : 8 000€ ;

- Divers : 2 000€.

**Subventions attendues : 7 500€** (subvention dans le cadre de travaux de sécurité).

### TRAVAUX SUR BÂTIMENTS : 131 000€

- Quartier des Forts, rénovation d'un bâtiment : 102 000€. **Subventions attendues : 40 000€** (DETR + FIC) ;

- Bâtiment du « Chantou », pose d'un nouveau plancher : 8 000€ ;

- Travaux Maison du jumelage : 6 000€ ;

- Poursuite du programme Économie d'énergie et contrôle d'accès des bâtiments : 15 000€.

### ÉTUDES – LOGICIELS – DIVERS : 29 150€

- Études : PLU dont report 2013 : 2 950€ ;

- Étude EAC dont report 2013 : 16 000€.

**Subventions attendues : 7 500€** (DETR pour l'étude EAC) ;

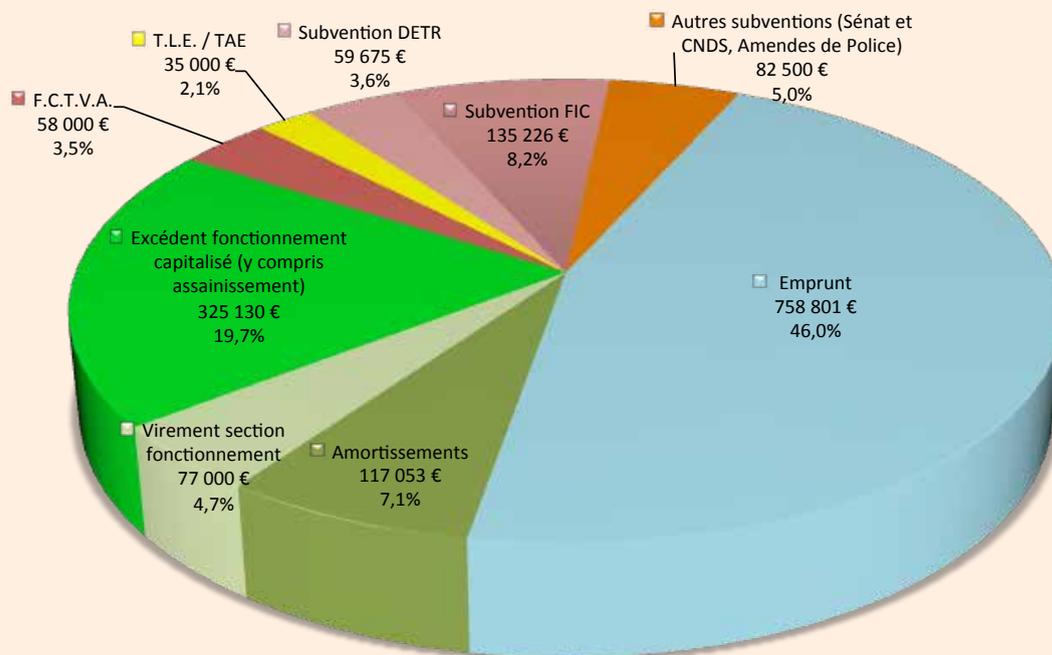
- Étude de terrains pour nouveau cimetière : 4 500€ ;

- Logiciels : 1 200€ (nouveau logiciel pour la médiathèque) ;

- Divers : 4 500€ (acquisition licence débit de boissons pour que cette licence ne soit pas perdue).

### ACQUISITIONS FONCIÈRES : 7 000€.

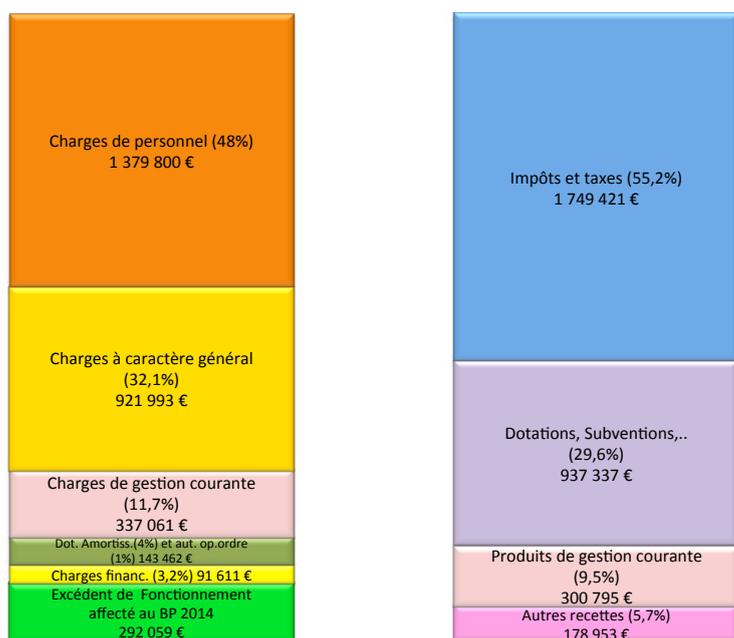
Recettes d'investissement 1 648 385€



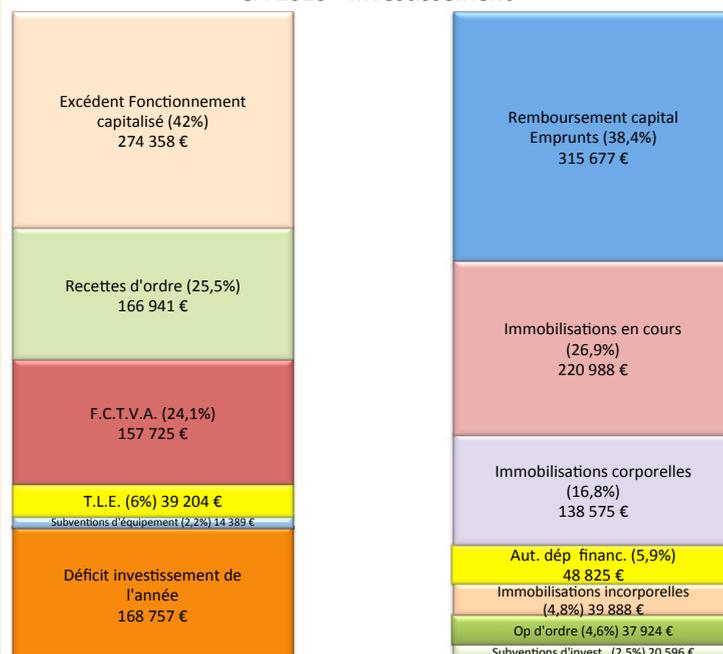
# Bilan 2013 - Les comptes administratifs

## Récapitulatif en fonctionnement et investissement en 2013 :

CA 2013 - Fonctionnement



CA 2013 - Investissement



## BUDGET PRINCIPAL 2013 :

Pas de recours à l'emprunt pour l'investissement 2013

		BP 2013	BP+DM	Réalisé 2013
Fonctionnement	Dépenses	3 012 138 €	3 103 943 €	2 874 446 €
	Recettes	3 012 138 €	3 103 943 €	3 166 506 €
<b>Excédent de fonctionnement à affecter à l'investissement BP 2014</b>				<b>292 059 €</b>
Investissement	Dépenses	1 664 920 €	1 543 611 €	822 472 €
	Recettes	1 664 920 €	1 543 611 €	653 715 €
<b>Déficit d'investissement de l'année</b>				<b>-168 757 €</b>
<b>Déficit antérieur</b>				<b>-35 972 €</b>
<b>Déficit global</b>				<b>-204 729 €</b>

## Les dépenses d'équipement 2013 : 413 897€

### VOIRIES ET RÉSEAUX / ECLAIRAGE / DIVERS : 19,1%

- Trottoirs rue du Commandant-Berrier ;
- Aménagement de trottoirs avenue de la Gare ;
- Ralentisseurs rue de l'Industrie ;
- Rue de Longues, rue de la Tuilerie (eaux pluviales) ;
- Aménagement parking EHPAD Jolivet (grillage).

### CIMETIÈRE : 5,5%

- Sur une allée : enrobé et réseau eaux pluviales ;
- Achats de cases funéraires.

### TRAVAUX SUR TERRAINS : 12,5%

- Jardins familiaux ;
- USMV Foot : portail et contrôle d'accès ;
- USMV Rugby : premiers travaux.

### TRAVAUX SUR BÂTIMENTS : 45,7%

- Bâtiment des services techniques et aire de stockage ;
- Quartier des Forts / Maison du Patrimoine :

- volets et porte ;
- Espace Robert-Echassoux (musique) : ouverture et porte de communication + plafond ;
- Salle des sports : points d'ancrage ;
- Salle de la Monne, salle des Fêtes (salle sous la scène) : contrôle accès et serrures ;
- Club Saint-Martial : stores.

### ACQUISITIONS DE MATÉRIELS / LOGICIELS / DIVERS : 6,4%

- Services techniques : matériel informatique, logiciel de gestion de stock et de patrimoine et cuve de fuel ;
- Mairie, service communication : matériel informatique et logiciels ;
- Médiathèque : complément de mobilier ;
- ALSH : table chaude, armoire frigorifique, « douchettes de pointage », complément en logiciels ;
- École Maternelle : réfrigérateur, ordinateur et vidéoprojecteur ;
- École primaire : rangements ;
- Salle des Fêtes : chauffe-eau, chaises et tables ;
- Foot : buts amovibles ;
- Boule amicale : chauffe-eau.

### ACQUISITIONS FONCIÈRES : 3,1%

### ÉTUDES (PLU, EAC) : 7,7%



Aménagement de trottoirs avenue de la Gare

## BUDGET ASSAINISSEMENT 2013 :

Depuis le 1er janvier 2014, la compétence « Assainissement » revient au SMVVA (Syndicat mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon), c'est donc lui qui gèrera le budget assainissement à l'avenir.

Ci-contre, le compte administratif du dernier budget assainissement de la commune. ■

Budget assainissement		CA 2013
Fonctionnement	Dépenses	74 899 €
	Recettes	172 922 €
<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>98 022 €</b>
Investissement	Dépenses	153 210 €
	Recettes	120 140 €
<b>Déficit d'investissement de l'année</b>		<b>-22 178 €</b>
<b>Déficit d'investissement antérieur</b>		<b>-10 892 €</b>
<b>Déficit d'investissement global</b>		<b>-33 070 €</b>

# le coin du jardinier

## Avril

### Le mois des semis et plantations

**Dicton : Avril fait la fleur,  
Mai en a l'honneur**

**S**i le sol a été fertilisé en automne, il est tout même nécessaire de préparer le lit de semences ou l'emplacement des futurs godets. N'oublions pas que c'est l'ensemble des êtres vivants du sol qui permet la transformation des matières organiques en nourriture pour les plantes. Un sol vivant est un sol riche ! ■



## Mai

### Semer la phacélie



**Dicton :  
Chaleur de mai fleurit ta haie**

**L**a phacélie est une plante merveilleuse, sa floraison bleue lavande est un régal pour les insectes, sa végétation touffue est capable d'étouffer le chiendent et son système racinaire très dense décompacte les sols argileux. La phacalie est également un engrais vert. ■

## Le paillage

### Un beau mot pour dire « couché sur la terre »

**L**e paillage est une autre forme de compostage lent mais efficace. Il consiste à ajouter une couche de matière organique sur le sol.

**Les bienfaits du paillage :**

- rétention de l'eau et de l'humidité
- contrôle des mauvaises herbes
- isolation ou stabilisation de la température du sol
- enrichissement du sol en améliorant sa texture. ■



**Pour plus d'informations,  
contactez le responsable  
du club local :**

**Alain GIRAUD**

09 54 96 62 16

alain-giraud@live.fr

ou

rendez-vous sur :

**[www.jardinierspaysauvergne.com](http://www.jardinierspaysauvergne.com)**

## École maternelle

# Inscriptions pour la rentrée 2014

**M**adame Pannetier, directrice de l'école maternelle, commencera les inscriptions des nouveaux élèves nés en 2009, 2010 et 2011, en mai prochain pour la rentrée de septembre 2014.

### Rendez-vous :

- lundi 12 mai de 16h30 à 18h30,
- mardi 13 mai de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30,
- jeudi 15 et vendredi 16 mai de 16h30 à 18h30.

Si aucun de ces créneaux horaires ne vous convient, contactez le 04 73 39 94 54 pour convenir d'un autre rendez-vous.

**Pour toute inscription, merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant. ■**



## Nouveaux aménagements

**L**a période des vacances scolaires de mars a permis aux équipes techniques de la mairie de procéder à quelques aménagements au sein de l'école maternelle (cf les trois photos ci-contre).

Dans la cour, un camion de pompiers est venu remplacer

l'ancien jouet vétuste dans le bac à sable. Ensuite, la cuisine réservée aux professeurs et aux ATSEM pour laver le matériel utilisé en classe, les affaires et les gobelets des enfants, a été rénovée (nouveau meuble, nouveau plan de travail et nouvel évier. La machine à laver a également été renouvelée récemment).

Enfin, un grillage a été installé pour réhausser le muret entre l'école et la garderie et garantir plus de sécurité à nos bambins. ■



## Collège Jean-Rostand

# Devoir de mémoire pour les élèves de 3<sup>e</sup>

**F**in janvier, les élèves de 3<sup>e</sup> des classes de Mme Mirafzal et M. Fayolle (professeurs d'histoire-géographie) ont eu la chance d'effectuer un voyage dans le cadre de la commémoration de la Première Guerre mondiale. Leur périple a commencé à Paris pour se rendre sur la tombe du Soldat Inconnu et y raviver la flamme avec l'association *Le Souvenir Français*. Une

cérémonie qui s'est déroulée en présence d'anciens déportés d'Auschwitz, du recteur d'académie de Paris et de la ministre déléguée à la réussite éducative.

Le lendemain, les élèves et leurs professeurs ont pris la direction de la Somme, en Picardie. Dans la ville d'Albert, ils ont visité le *Musée Somme 1916* où ils ont découvert des objets utilisés à l'époque dans les tranchées, témoignant des conditions de vie difficiles

des soldats du dominion de Terre-Neuve morts durant la Première Guerre mondiale.

**Le comité cantonal du Souvenir français, soucieux de préserver le devoir de mémoire auprès des jeunes, a apporté une aide financière précieuse à la réalisation de ce projet de voyage.**

De retour au collège, en partenariat avec les Archives départementales, les élèves de Mme Mirafzal ont poursuivi leur enseignement en travaillant sur des documents d'archives relatant la vie aux Martres-de-Veyre pendant la Première Guerre mondiale. Par petits groupes de 3 à 4 élèves, les collégiens ont analysé puis exposé leur travail à leurs camarades sur des sujets aussi délicats et divers que la haine du « boche », la propagande, le regard de la guerre par les enfants ou encore la construction du monument aux morts des Martres.

Plus tard, ils ont aussi eu le plaisir de découvrir une pièce de théâtre consacrée à la vie des poilus pendant les combats.

Du 19 au 23 mai, ces collégiens proposent également une exposition dans la salle d'activité du collège intitulée « Mon village entre 1914 et 1918 » ouverte aux parents d'élèves. ■



Les collégiens et leurs professeurs dans la Somme devant le Mémorial de Thiepval

des soldats sur le front. Ils se sont ensuite rendus sur les champs de bataille au *Mémorial de Thiepval*, érigé en 1932 en l'honneur des 73 367 disparus britanniques et sud-africains tombés entre juillet 1915 et mars 1918 et sans sépultures. Ils ont aussi pu voir les tranchées, les cimetières militaires et le *Mémorial Terre-neuvien de Beaumont-Hamel*, honorant les

# Les classes de 5<sup>e</sup> courent pour la bonne cause

**V**endredi 16 mai 2014, les élèves de 5<sup>e</sup> du collège Jean-Rostand participeront à la 17<sup>e</sup> édition de « **La Course contre la Faim** », organisée par l'association *Action contre la Faim*.

Tous les ans, cet événement sensibilise les jeunes au problème de la sous-nutrition dans le monde, puis les mobilise contre ce fléau lors d'une course solidaire. Elle leur permet de s'impliquer concrètement dans une action de solidarité et leur prouve que chacun peut agir à son niveau, quels que soient son âge et ses capacités. Cette année encore, plus de 1000 établissements scolaires, en France et à l'étranger, participeront à ce projet unique et plus de 260 000 jeunes vont courir pour venir en aide aux populations les plus démunies.

## Un projet citoyen qui s'articule en TROIS TEMPS FORTS

**Mars/avril 2014** : afin d'expliquer aux élèves le problème de la sous-nutrition dans le monde, des séances de sensibilisation sont organisées au sein des établissements avant la course. Assurées par des bénévoles ou des salariés de l'association, elles sont l'occasion d'échanges avec les élèves. À l'issue de cette séance, chacun devra trouver des parrains qui lui promettent un don par kilomètre parcouru le jour de la course (50 centimes, 1€, 2€, 5€ ou plus... c'est le parrain qui choisit).

**Le 16 mai 2014** : les élèves prendront le départ de la Course contre la Faim. Loin d'être une compétition, chaque élève fera de son mieux et pourra courir à son rythme. Le collège devra comptabiliser le nombre de

kilomètres effectués par chaque élève.

**Dans les 15 jours suivant la course** : l'élève collectera les dons promis auprès de ses parrains. Ces derniers s'engagent à multiplier leur promesse de don par le nombre de kilomètres effectués par leur filleul lors de la course (10 km maximum). Le nombre de kilomètres sera validé par l'établissement. Les dons seront ensuite remis à *Action contre la Faim*. ■

## Vous souhaitez devenir parrain d'un élève de 5<sup>e</sup> pendant la course ?

Faites-le savoir directement à cet élève ou contactez le collège au :  
04 73 39 93 66



## Élections européennes

### En mai, votez pour vos députés européens

**A**près avoir voté pour les municipales fin mars, **le 25 mai 2014** vous devrez une nouvelle fois vous rendre aux urnes pour élire vos représentants européens. À l'issue du scrutin, 751 députés seront élus pour siéger au Parlement européen pendant cinq ans. La France dispose de 74 sièges, dont 5 sièges pour la circonscription Massif central-Centre, (composée de l'Auvergne, du Limousin et du Centre). Les électeurs devront choisir une liste sur laquelle ils ne pourront rayer aucun nom, ni changer l'ordre (sinon vote nul). Les listes ayant recueilli moins de 5% des voix ne seront pas admises à la répartition des sièges.

À noter qu'en France, depuis le 1<sup>er</sup> avril, les votes blancs (bulletin blanc ou enveloppe vide) sont décomptés séparément et annexés au procès verbal mais ne comptent pas dans les suffrages exprimés.

*Le jour du vote, pensez bien à vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur.*

**Seule institution de l'Union européenne (UE) élue directement par les citoyens, le Parlement européen exerce trois compétences fondamentales :**

- il participe à l'adoption d'une grande partie des textes juridiques de l'UE,
- il participe à l'adoption du budget annuel de l'UE,
- il contrôle les autres institutions de l'UE. ■

#### Vote par procuration

Rendez-vous au guichet du commissariat de police, de la brigade de gendarmerie ou du tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail pour remplir votre formulaire de procuration.

**OU**

Téléchargez et imprimez ce formulaire directement en ligne sur :

**www.service-public.fr**  
(formulaire Cerfa n°14952\*01(D))

## Passeport et carte d'identité

### Anticipez pour vos vacances à l'étranger



**L**es vacances d'été approchent à grands pas et certains d'entre vous partiront au sein d'un pays étranger ; assurez-vous donc que votre carte d'identité et votre passeport sont bien à jour.

Pour rappel la carte d'identité a vu sa durée de validité augmenter de cinq ans pour les personnes majeures possédant une carte délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (cf bulletin n°97).

#### **Des délais plus longs à l'approche de l'été :**

Si vous voulez être sûr(e) de recevoir une carte d'identité ou un passeport avant votre départ en vacances, il est nécessaire de vous y prendre à l'avance car les mairies et la préfecture multiplient les demandes à cette période de l'année (délais multipliés par 2) :

- Pour obtenir une **carte d'identité**, prévoyez **environ 6 semaines** à compter de votre rendez-vous en mairie contre 3 semaines habituellement.

- Pour un **passeport**, il vous faudra patienter environ **un mois** à compter de votre rendez-vous en mairie contre 15 jours en temps normal.

**Attention : n'oubliez pas de tenir compte des ponts du mois de mai (1<sup>er</sup> mai, 8 mai et jeudi de l'Ascension) qui peuvent encore rallonger le délai de quelques jours.**

Pour toute demande, pensez à prendre rendez-vous au préalable avec la mairie. ■

## Entraide

### Des permanences Alzheimer à votre écoute

**F**rance Alzheimer est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Au niveau local, chaque association assure une permanence et un accueil pour apporter aux familles une aide de proximité au quotidien, c'est le cas à Cournon et Clermont-Ferrand.

#### **Cournon :**

Accueil physique et téléphonique tous les premiers jeudi du mois de 13h30 à 16h30 à la maison des Citoyens - 15 impasse des Dômes. Tel : 04 63 66 22 53.

#### **Clermont-Ferrand (siège de l'association) :**

Accueil du lundi au jeudi de 14 heures à 17 heures et le mercredi de 9 heures à 17 heures - 21 rue d'Alsace 63000 Clermont-Ferrand. Tel : 04 73 92 18 66.

L'association propose également aux aidants et familles des malades souffrant de cette pathologie :

- de participer à des groupes de paroles pour les adhérents
- un soutien psychologique pour ceux qui en éprouvent le besoin,
- une formation gratuite en cinq modules destinés aux aidants,
- des séjours de vacances adaptés. ■

**Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA)**

# Le projet de restauration de la continuité écologique de la Veyre démarre en 2014



**L**e SMVVA annonçait il y a quelque temps la réception de l'étude de conception pour la « restauration de la continuité écologique de la Veyre » au droit de l'ouvrage du pont de pierre (centre-ville). **Les travaux se réaliseront au cours de l'année 2014 durant la période légale (entre mai et octobre), c'est-à-dire en dehors des périodes de reproduction des poissons.**

La première étape consistera à ouvrir les vannes pour libérer une partie des sédiments; parallèlement les états des berges seront décrites via procès verbal par un huissier. Ensuite, après quelques investigations géotechniques et de vérification des côtes, le chantier se déroulera sur plusieurs semaines : arasement partiel du seuil, stabilisation du fond du lit à l'amont et protection des berges.

Dans un même objectif de restauration de la continuité écologique, **le SMVVA a engagé en 2013 une étude d'aide à la décision pour l'ouverture de la Veyre aval aux grands migrateurs** (exemples d'espèces sur les photos ci-contre), opération inscrite au contrat territorial de la Vallée de la Veyre. Cette étude, réalisée par SOMIVAL et financée à 70% par l'AELB (Agence de l'Eau Loire Bretagne), concerne les quatre ouvrages à l'aval du pont de pierre. Elle sera

diffusée aux propriétaires des ouvrages au cours du mois d'avril 2014.

Le SMVVA rappelle aux propriétaires d'ouvrages qu'à réception du courrier de la DDT (Direction départementale des territoires), relatif aux obligations de rétablir la continuité écologique au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement (classement des cours d'eau), il convient de récolter tous les documents administratifs et archives permettant de justifier l'existence légale de l'ouvrage et droits d'eau associés. Ces documents doivent être adressés à la DDT. Le SMVVA, quant à lui, n'interviendra qu'ultérieurement à cette démarche et sur les aspects plus techniques. Chaque ouvrage sera traité au cas par cas lorsque les propriétaires d'ouvrages en feront la demande. ■



Truite. Crédit photo : A. RICHARD - Onema



Lamproie. Crédit photo : S.DERNIER - Onema



Anguille. Crédit photo : H. CARMIE - Onema

## Contact SMVVA

Place du 8-Mai (1<sup>er</sup> étage)  
63 450 SAINT-SATURNIN

Tel : 04.73.39.04.68

[www.smvva.fr](http://www.smvva.fr)

**SQUARE HABITAT**  
CREDIT AGRICOLE

**LE EQUIPE & L'AGENCE PROCHE DE VOUS !**

- ▶ ACHAT/VENTE
- ▶ GESTION
- ▶ LOCATION
- ▶ SYNDIC

Vous avez un PROJET IMMOBILIER ?  
Contactez-nous :  
**04 73 37 22 50**

**AGENCE DES MARTRES**  
55 Avenue de la Gare  
63730 Les Martres-de-Veyre

SQUARE HABITAT CREDIT AGRICOLE CHARENTAISE - SAS à capital variable - siège social : 8, av de la Liberté - 16300 Cognac France - RCS : Cognac 490 875 200 207 900 77 - Carte professionnelle n°122 et 1134 délivrée par le préfet de la région de Poitou-Charente - Département Charente - France - Tél : 03 49 01 44 44 - Site internet : www.sqah.com - N° de l'Agence : 63730 - 04 73 37 22 50 - Site de la Branche : www.cag.fr - Carte professionnelle n°122 et 1134 délivrée par le préfet de la région de Poitou-Charente - Département Charente - France - Tél : 03 49 01 44 44 - Site internet : www.cag.fr - N° de l'Agence : 63730 - 04 73 37 22 50 - Site de la Branche : www.cag.fr

*Neuf et Rénovation*

**Charpente Couverture Zinguerie**

S.A.R.L.

**Di Grazia David**

2<sup>ter</sup>, rue Saint-Nicolas - 63730 Les Martres-de-Veyre  
Tél./fax : 04 73 39 71 59 - Mobile : 06 50 83 82 44  
Mail : david.di-grazia@orange.fr



## Multi-accueils

### Nouveau : les repas offerts aux enfants

**Gergovie Val d'Allier Communauté s'associe à un traiteur pour optimiser ses services au sein des multi-accueils.**

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les deux multi-accueils communautaires, *Poudre de Lune* à Orcet et *Le Petit Prince* aux Martres-de-Veyre, fournissent les repas aux bébés et jeunes enfants de leur structure.

Ce nouveau service, sans coût supplémentaire pour les familles, a été mis en place par la Communauté de communes conformément au dispositif « Prestation de Service Unique » (PSU) de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF). Le traiteur *Saveurs et Traditions du Bocage*

(STB) confectionne les repas. Son directeur et sa diététicienne ont rencontré les familles le 21 janvier dernier pour leur présenter le projet et répondre à leurs questions.

Les parents sont invités à découvrir les menus proposés à leurs enfants dans la rubrique « services à la personne » sur le site internet de la Communauté de communes :

[www.cc-gergovie-val-allier.fr](http://www.cc-gergovie-val-allier.fr) ■



## Travaux d'intérêt collectif (TIC)

### Inscrivez vos ados pour l'été 2014

**TIC : acronyme gergovalien, signifiant littéralement « Travaux d'Intérêt collectif », créé en 2001 par les conseillers communautaires de Gergovie Val d'Allier Communauté qui souhaitent, par cette action, proposer un premier emploi rémunéré aux adolescents du territoire pendant les mois de juillet et août de chaque année.**



**I**nitiallement dédiée à 20 jeunes, cette opération est ouverte depuis 2011 à **24 garçons et filles motivés.**

Comme pour toute embauche, il faut **envoyer un CV et une lettre de motivation** à Gergovie Val d'Allier Communauté (adressée à M. Yves Fournoux, président). Il est recommandé de préciser la période pendant laquelle le candidat est disponible, sur les deux mois d'été. L'équipe de recrutement se réunira en juin et étudiera chaque candidature. Les candidats retenus en seront avertis par courrier papier. Il est également possible de **postuler en ligne** sur le site internet de la Communauté de communes.

Un formulaire est à remplir dans la rubrique « Services à la personne/Secteur Animation Jeunes/Travaux d'intérêt collectif ».

Les adolescents retenus travailleront pendant 15 jours sur différentes communes du territoire. Pas besoin de savoir manier



Chantier TIC 2013 sur la commune de La Roche-Noire

le pinceau, la truelle, les cisailles, etc., tout s'apprendra sur le terrain. La majeure partie des chantiers est en extérieur et consiste à peindre des grilles, bancs, portes ; à désherber de façon mécanique des chemins et rivières... en bref à l'embellissement des espaces verts et des éléments patrimoniaux des communes de Gergovie Val d'Allier Communauté.

Vous l'aurez compris, la nouvelle saison des TIC est lancée.

**Date limite de candidature pour les TIC 2014 : le 9 mai.** ■

## Habitat

### Inauguration du premier logement locatif

**L**e premier logement locatif à l'initiative de Gergovie Val d'Allier Communauté a été inauguré samedi 22 février. Située sur la place du Terrail, à l'entrée de Saint-Georges-sur-Allier, la résidence « La forge fleurie » a été édifiée en lieu et place d'une maison de bourg, en ruine, qui appartenait à la commune.

Ce logement de type T4 est accessible aux personnes handicapées comme l'exige la réglementation. Réalisé par Auvergne Habitat, il dispose de deux niveaux et comporte trois chambres, un garage, une terrasse, une courette... L'idéal pour accueillir une famille qui souhaite s'installer, ou rester, sur le territoire communautaire.

Ce premier chantier sera suivi par d'autres, dont une opération de 10 logements à La Roche-Blanche, en face du parc de la mairie, qui a démarré fin 2013. En tout, sur le territoire de Gergovie Val d'Allier Communauté, 11 opérations totalisant 54 logements sociaux sont programmées pour une réalisation dans les deux à trois prochaines années, sur les communes de Corent, Saint-Maurice-ès-Allier, Mirefleurs, Veyre-Monton, Les Martres-de-Veyre, Saint-Georges-sur-Allier, Orcet et La Roche-Blanche.

D'autres projets sont prévus à plus long terme, tels que le **quartier pilote habitat des Loubrettes aux Martres-de-Veyre**, qui devrait notamment compter une centaine de logements sociaux. ■



#### Légende photo :

*En arrière plan de gauche à droite : Pascal Pigot, vice-président de GVAC en charge de l'habitat et maire des Martres-de-Veyre et Alain Hébrard, maire de Mirefleurs.*

*En premier plan de gauche à droite : un jeune habitant de Saint-Georges ; Pierre Dumont, maire de Saint-Georges-sur-Allier ; Jean-Pierre Roussel, directeur général d'Auvergne Habitat et Philippe Bayssade, directeur général adjoint d'Auvergne Habitat ; Yves Fafournoux, président de Gergovie Val d'Allier Communauté et maire de Veyre-Monton ; Jean-Paul Bacquet, député et Jean-François Demère, vice-président de Gergovie Val d'Allier Communauté en charge de l'environnement et conseiller municipal de St-Georges.*

## Isolation de l'habitat privé

### Des aides financières à votre disposition

**G**ergovie Val d'Allier Communauté apporte une aide financière pour les propriétaires de son territoire qui souhaitent isoler les combles et/ou changer les menuiseries (portes, fenêtres) de leur habitation. L'obtention de ces aides est soumise à conditions. Le Pact Puy-de-Dôme, organisme auquel la Communauté de communes a confié la mise en œuvre de son dispositif, tient des permanences chaque

4<sup>e</sup> mercredi du mois, au siège de Gergovie Val d'Allier Communauté de 10h à 12h. Les habitants peuvent venir sans rendez-vous. ■



## Permanences

Tous les 4<sup>e</sup> mercredi du mois

au siège de GVAC

de 10h à 12h :

ZA Le Pra de Serre à Veyre-Monton

Prochaine permanence : le 23 avril



## Secteur Animation Jeunes (SAJ)



# Retour en images sur la dernière soirée

**P**etit retour sur la soirée « Pizza/Jeux » du vendredi 28 février dernier qui a eu un franc succès. Les jeunes ont d'abord relevé quelques défis puis ont partagé de bonnes pizzas. Ils ont ensuite poursuivi la soirée en jouant sur différentes consoles de jeux vidéo (Wii et

Xbox One). Moments conviviaux et bonne humeur étaient au rendez-vous. Une autre soirée sur le thème « Burger/In the dark » (jeux dans le noir) devrait avoir lieu le 12 avril. Une idée proposée par les jeunes déjà présents à la soirée 28. Là encore, une bonne occasion pour les collégiens de bien rigoler et bien manger !

**D'autres soirées seront bientôt organisées.**

**Pour s'inscrire :** il suffit d'avoir entre 12 et 17 ans, de remplir un bulletin d'adhésion et une autorisation parentale (disponibles en mairie ou au SAJ) et de ramener le tout au SAJ. L'adhésion coûte seulement 2 euros pour l'année. ■



## Rappel du fonctionnement du SAJ

**L'**ensemble du projet du Secteur Animation Jeunes (SAJ), porté par la Communauté de communes de Gergovie Val d'Allier, repose sur 3 grands principes :

**L'accessibilité et l'intégration de tous** (tarifs calculés en fonction du quotient familial, jeunes ramenés chez eux à la fin de la plupart des activités de loisirs, proximité des actions...), **l'épanouissement des jeunes** (encadrement de qualité, petits groupes afin que chacun puisse s'exprimer, activités permettant le dépassement de soi...), et **le travail de partenariat** (intervention dans les collèges, travail avec les associations, les institutions et les familles).

Une grande part des actions du SAJ est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Puy-de-Dôme par le biais d'un contrat signé pour la période 2014-2017 (contrat renouvelé tous les 4 ans). Afin de mettre en place les actions répondant

à ces trois grands axes, Gergovie Val d'Allier Communauté fait appel à la Ligue de l'Enseignement 63 qui met à sa disposition une équipe de 8 personnes qualifiées, travaillant au quotidien au SAJ pour divertir toujours plus les jeunes.

Le Guide Info Jeunes du printemps est déjà disponible au SAJ ou en mairie. ■

### Contact :

Secteur Animation Jeunes-FAL  
de Gergovie Val d'Allier Communauté :

Rue Pierre-et-Marie-Curie  
63730 Les Martres-de-Veyre  
Tél : 04.73.39.76.29

Site Internet : [www.sitesaj.ici.st](http://www.sitesaj.ici.st)



## Exposition

### « Il était une fois... »

**Marie-Brigitte Sellier, artiste marquoise, peint et sculpte depuis plus de quinze ans. En partenariat avec le Comité culturel et la municipalité, elle exposera une partie de ses œuvres à la Maison du Patrimoine du 24 mai au 8 juin.**

**T**out a démarré suite à sa rencontre avec un artiste peintre (Pierre Passani) qui fut déterminante. Après quelques années de travail à ses côtés, qui lui ont permis de trouver sa propre « écriture » en peinture, elle a eu envie d'aller plus loin et ne s'est plus arrêté. Marie-Brigitte ne peint jamais à partir de modèles, pour elle tout autour d'elle est propice à nourrir son imagination, ce qui se traduit sur la toile par une oscillation entre figuration et abstraction.

En parallèle, depuis une trentaine d'années, elle travaille auprès d'enfants en difficultés. Des rencontres qui, elle l'avoue, ont très certainement influencé ses créations.

Elle met également son art au service des autres en animant des ateliers de peinture/collage et de construction/récupération, par exemple à l'occasion notamment d'un week-end de la poésie à Saurier ou lors du forum social à Billom où parents et enfants participaient ensemble.

#### Ses œuvres :

Lorsqu'elle se lance dans un travail, le choix du support est très important pour elle,

ainsi elle utilise peinture ou bien papier, carton, tissu qu'elle gratte, étire, déchire, dépiaute et colle. Elle aime découvrir les empreintes et traces laissées par ces différents matériaux. C'est à partir de cette alchimie que va s'écrire l'histoire de l'œuvre. Peinture, pastel, encre, la plupart du temps ce sont des ocres qu'elle choisit pour dessiner, traduisant des couleurs plutôt thé/café. Elle fait également surgir, ressortir, souligner des formes sur lesquelles elle s'appuie pour aller plus loin, donnant ainsi du relief.

L'objet de ces œuvres ? Le plus souvent ce sont des personnages qui l'entraînent dans le voyage, ceux-là même que l'on a peut-être déjà approchés où que l'on rencontrera un jour. Cette rencontre avec l'autre quel qu'il soit : droit, digne, espiègle ou même cabossé, l'émeut.

Avec des titres de tableaux comme « L'oiseau de feu langue de vipère », « Histoire », « Souvenir », « Quelque part en Afrique », les visiteurs seront à coup sûr



entraînés dans un voyage imaginaire. Cette exposition « Il était une fois... » lui permettra également de présenter ses cartes d'art à offrir en cadeau, à envoyer à ses proches ou tout simplement à garder pour soi. Quelques créations en volume (sculptures) de personnages avec des matériaux de récupération seront également présentées.

Après une première exposition, intitulée « En chemin », au Cendre à la Maison Junisson en 2009, Marie-Brigitte Sellier présente enfin ses œuvres dans sa ville.

Site internet : [m-b-sellier.jimdo.com](http://m-b-sellier.jimdo.com) ■



## Rendez-vous

**Du 24 mai au 8 juin 2014**  
Maison du Patrimoine

#### Ouverture :

- Du mercredi au vendredi de 15h à 18h
- Samedi et dimanche de 15h à 19h
- Jeudi 29 mai (férié) de 10h à 19h
- Fermée les lundis et mardis

**Entrée gratuite**

## Orchestre d'Harmonie des Martres-de-Veyre (OHMV)

### Concert de printemps

L'orchestre d'Harmonie des Martres-de-Veyre organise son traditionnel concert de printemps le **vendredi 6 juin à 20h30 à la salle des Fêtes**. Cet événement musical accueillera en première partie la chorale périscolaire de l'école élémentaire des Martres-de-Veyre (70 enfants) qui, accompagnée de l'ensemble

de percussions de l'école de musique de Gergovie Val d'Allier, présentera son nouveau spectacle, un conte musical intitulé « Pourquoi? » de Mina Small. En deuxième partie, l'OHMV aura l'honneur d'interpréter son tout nouveau programme éclectique et varié (transcription classique, musique originale, musiques de films et variétés).

#### À venir :

L'orchestre d'Harmonie sera présent, comme à l'accoutumée, à la cérémonie officielle du 8 Mai pour accompagner le défilé. Départ de la mairie à 11h45. ■



## Médiathèque Alexandre-Viallat

### Fermetures annuelles

Comme chaque année, la Médiathèque sera fermée certains jours de l'année :

- les 30 et 31 mai (pont de l'Ascension)
- du 15 juillet au matin au 19 juillet inclus
- du 16 août au matin au 26 août inclus
- du 24 décembre au matin au 2 janvier 2015 inclus.

Depuis ce début d'année, la médiathèque dispose d'un nouveau catalogue en ligne, pour le consulter rendez-vous sur :

<http://mediathequemartresdeveyre.biblixnet.com> ■



## A G E N D A

#### LOTO BASKET

Organisé par le Basket Club Val de Veyre  
Salle des Fêtes à partir de 19h30

**Samedi 19 avril**

#### EXPOSITION

**« IL ÉTAIT UNE FOIS »**  
Réalisée par Marie-Brigitte Sellier, en partenariat avec le Comité culturel Maison du Patrimoine (horaires : cf p.32)

**Du 24 mai au 8 juin**

#### BOURSE AUX LIVRES

Organisée par l'association « En Toutes Lettres »  
Salle du Parc de 10 heures à 18 heures

**Dimanche 27 avril**

#### FOIRE À L'ASPERGE

Organisé par l'Association des commerçants et artisans  
Salle des Fêtes, toute la journée

**Jeudi 29 mai**

#### DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Devant la mairie, place Alphonse-Quinsat, à 11h45

**Jeudi 8 mai**

#### CONCERT DE L'OHMV

Proposé par l'Orchestre d'Harmonie avec la chorale des enfants de l'école élémentaire et l'école de musique de Gergovie Val d'Allier

Salle des Fêtes à 20h30

**Vendredi 6 juin**

#### LOTO CLUB TENNIS DE TABLE

Organisé par l'Union sportive des Martres-de-Veyre Tennis de table  
Salle des Fêtes à 20 heures

**Samedi 24 mai**

## CIRCONSCRIPTION D'ACTION MÉDICO- SOCIALE SUD-AGGLO - CAMS

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- accompagnateurs en insertion professionnelle ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales ;

### CONTACT ET MISSIONS

L'ensemble de ces professionnels assure une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté.

**L'accueil du public est assuré de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.**

Le personnel de la circonscription d'action médico-sociale vous accueille lors d'un entretien individualisé, vous informe sur vos droits et instruit votre dossier, vous oriente si nécessaire vers le bon interlocuteur, vous conseille dans votre gestion budgétaire, votre vie au quotidien, vous accompagne dans vos demandes d'aides financières, vos démarches administratives, vos recherches de logement et votre parcours d'insertion, vous soutient en cas de difficultés dans l'éducation de vos enfants, accompagne les parents et futurs parents, propose des visites au moment de la naissance, assure des consultations de nourrissons (consultation médicale gratuite jusqu'à 6 ans).

► **3, rue de la Garenne**  
**63730 LES MARTRES-DE-VEYRE**  
**[www.puydedome.com](http://www.puydedome.com)**

**Responsable de Circonscription :**  
**Véronique PAUQ**

**Prise de rendez-vous et renseignements au siège de la circonscription :**  
**Tél. 04 73 39 65 60 - Fax. 04 73 39 65 69.**

## CENTRE SOCIAL

► **Place des Combattants AFN**  
**63730 Les Martres-de-Veyre**

### MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Permanences : sur rendez-vous uniquement. Lundi, mardi, jeudi : de 9 heures à 12 heures.

Cette structure est ouverte :

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.

- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

► **04 73 39 61 47 / 04 73 84 42 76**

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Plus de permanence sur les Martres-de-Veyre.  
Cournon : ouvert au public, sur RDV, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

► **32, rue du Bout du Plot**  
**63800 Cournon d'Auvergne**

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Accueil des parents, futurs parents et assistantes maternelles.

► **04 73 39 86 95**

### MULTI-ACCUEIL « LE PETIT PRINCE »

Accueil temporaire des enfants de moins de 4 ans. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.

► **04 73 39 29 35**

### CONCILIATEUR

Plus de permanences à Veyre-Monton.  
Formulaires encore disponibles en mairie.

## SERVICE MAIRIE

► **ACCUEIL**  
**04 73 39 90 75**

► **POLICE MUNICIPALE**  
**04 73 39 32 38**

► **URBANISME**  
**04 73 39 32 39**

## AIDES DIVERSES

### REPAS À DOMICILE

Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

► **Pour obtenir des renseignements sur ces aides, contacter la mairie :**  
**04 73 39 90 75**

### AIDE-MÉNAGÈRE

Toute personne retraitée et dont l'état de santé nécessite une aide matérielle pour rester à domicile peut bénéficier de l'intervention d'une aide-ménagère.

### TÉLÉ-ASSISTANCE

Service réservé aux personnes de plus de 60ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.

## SCOLAIRE/ JEUNESSE

### ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Catherine Pannetier

► **04 73 39 94 54**

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Olivier Adenot

► **04 73 39 95 55**

### RESTAURANT & GARDERIE SCOLAIRES

Responsable : Pascal Enjolras

► **04 73 39 96 91**

Facturation : Stéphanie Enjolras

► **04 73 39 32 37**

### COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principal : Régis Vivier

► **04 73 39 93 66**

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil général du Puy-de-Dôme

► **04 73 42 20 20**

### CENTRE DE LOISIRS DE CHADIEU

Renseignements et inscriptions auprès de Marianne Gouffault et Marie Gamot

► **06 33 35 29 33 - [ufovalpdc@yahoo.fr](mailto:ufovalpdc@yahoo.fr)**  
**<http://chadieu.fal63.org>**

## MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE-VIALATTE

Directrice : Carole Hoffmann

Ouverture :

- matin : mercredi, samedi : de 10 heures à 12 heures

- après-midi : mardi, vendredi, samedi : de 13h30 à 18 heures ; mercredi : de 13h30 à 19 heures

Fermeture annuelle du 24/12 au 02/01 (inclus).

► **04 73 39 28 17**

## GERGOVIE VAL D'ALLIER COMMUNAUTÉ - GVAC

► **ZA le Pra de Serre**  
**63960 Veyre-Monton**  
**Tél. : 04 73 39 62 00.**

## SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

► **Zone de Layat II - 63200 Riom**  
**Tél. : 04 73 647 444 - Fax. : 04 73 647 414**



## S P O R T S

### AÉROMODÉLISME Vallée de La Veyre

Président Christian Boivin  
06 47 38 97 62

### BADMINTON

Président Christophe Lacombe  
06 84 50 37 87

### BASKET-CLUB Val de Veyre (BCVV)

Président Nicolas Roche  
07 81 25 81 14

### BOULE amicale (BOULES LYONNAISES)

Président Jacques Trémouille  
06 73 53 44 92

### CYCLOTOURISME

Présidente Anne-Marie Colon  
04 73 69 73 54

### JUDO-CLUB (JCVM)

Président Benoît Besset  
06 17 68 15 11

### Le CHANTOU (danse)

Président Jean-Luc Echassoux  
04 73 39 23 74

### PÉTANQUE

Président Gérard Faydit  
06 25 71 94 30

### TENNIS DE TABLE

Président Christian Monchalain  
06 84 33 60 25

### TENNIS-CLUB

**VEYRE-LES MARTRES**  
Président Richard Abinal  
06 71 81 96 17

### USMV FOOT

**CLUB DES SUPPORTERS**  
Présidente Samira  
Oliveira-Machado  
04 73 39 90 53

### USMV FOOT

Présidente Paulette Blanchard  
04 73 39 21 13

### USMV Gymnastique

Présidente Marie-Pierre  
Malige-Achard  
06 38 82 94 24

### USMV RUGBY

Co-présidents  
Claude Laurençon  
06 47 36 81 66  
Nicolas Andan  
06 16 26 45 88



## L O I S I R S

### À vos FOURNEAUX

Présidente Michelle Andreatta  
06 79 21 20 09

### Amicale Laïque

Président Robert Bernard  
04 73 39 83 76

### ASTRO-CLUB de Limagne Sud

Président André Fraisse  
04 73 39 96 32

### Chasse

Président Jean-Luc Perrier  
04 73 39 25 06

### CLUB SAINT-MARTIAL

Président Jean Lafougère  
04 73 39 82 30

### JARDINIERS DES PAYS D'Auvergne (63)

Responsable Alain Giraud  
09 54 96 62 16

### PÊCHE (étangs)

Président Jean-Pierre Verdier  
06 15 59 22 59

### PÊCHE (rivières)

Président Henri Usclade  
06 29 96 09 37



## C U L T U R E

### COMITÉ CULTUREL

Présidente Jeanine Castanié  
04 73 39 83 00

### CHORALE

Président Bernard  
Castellan  
04 73 84 63 70

### ÉCOLE DE MUSIQUE GERGOVIE Val d'ALLIER

Président Marc Jacquet  
04 73 39 87 96

### EN TOUTES LETTRES (ÉCRIVAIN PUBLIC)

Président Claude Revel  
06 87 94 93 71

### Jumelage Les MARTRES - ARCOZELO (PORTUGAL)

Président Christian Exbrayat  
04 73 39 98 92

### Jumelage Les MARTRES - WYNYARD (CANADA)

Président Pascal Cellier  
06 28 23 71 60

### ORCHESTRE D'HARMONIE (OHMV)

Président Dominique Cahuzac  
04 73 39 98 24

### La Réveillée

Président Alain Andanson  
04 73 39 86 98



## A U T R E S

### ACA

**(Commerçants et Artisans)**  
Président Patrice Badière  
04 73 39 21 61

### ACPG-CATM

**(Anciens combattants)**  
Président Jean-Claude Gerles  
04 73 39 97 41

### AMICALE DES DONNEURS de sang BÉNÉVOLES

Président Dominique Clément  
06 70 97 70 25

### AMICALE DES ANCIENS pompiers

Président Jean-Claude Gerles  
04 73 39 97 41

### BIEF DE La Vaure

Président Jean-Michel Plasse  
04 73 39 91 38

### BÉNÉVOLES DE JOLIVET (EHPAD)

Présidente Josette Martin  
04 73 39 82 62

### Ces années-là (personnes nées entre 1960 et 1965)

Président Philippe Jaubert  
06 37 78 18 98

### MARRE-TOI ET PARTAGE

Président Baïlo Diallo  
04 73 39 88 12

### SECTEUR Animation Jeunes (SAJ)

Responsable Philippe  
Tchilinghrian  
04 73 39 76 29



## HÔTEL DE VILLE

Place Alphonse-Quinsat  
63730 Les Martres-de-Veyre

Tél. 04 73 39 90 75  
Fax 04 73 39 81 98

Courriel : [mairie.martresveyre@wanadoo.fr](mailto:mairie.martresveyre@wanadoo.fr)  
[www.mairie-lesmartresdeveyre.fr](http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr)

La mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 19 heures (sauf juillet/août). Fermeture à 16 heures les veilles de jours fériés.



Les Martres-de-Veyre  
naturellement vôtre

## PERMANENCES

**Pascal Pigot, maire**

▶ mercredi, 17h30 - 19 heures  
sur rendez-vous

**Martine Bouchut, 1<sup>ère</sup> adjointe :**  
**finances, commerce, informatique**

▶ jeudi, 14h30 - 17h30  
sur rendez-vous

**Régis Bernard, 2<sup>e</sup> adjoint :**  
**scolarité/jeunesse, temps périscolaire**

▶ mardi, 16 heures - 18h30  
sur rendez-vous

**Catherine Exbrayat, 3<sup>e</sup> adjointe :**  
**affaires sociales**

▶ mercredi, 17 heures - 19 heures  
sur rendez-vous

**Gilles Durif, 4<sup>e</sup> adjoint :**  
**sports, bâtiments sportifs**

▶ sur rendez-vous uniquement

**Anne-Marie Guillaumin, 5<sup>e</sup> adjointe :**  
**culture, patrimoine, fêtes et cérémonies, vie associative**

▶ jeudi, 10 heures - 12 heures  
sur rendez-vous

**Claude Laurençon, 6<sup>e</sup> adjoint :**  
**travaux, urbanisme, quotidienneté, sécurité**

▶ jeudi, 14 heures - 17 heures  
sur rendez-vous

**Claude Aubier, 7<sup>e</sup> adjointe :**  
**environnement, développement durable**

▶ jeudi, 15 heures - 17 heures  
sur rendez-vous